

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 28 avril 2024 / 19 Chawwal 1445 - N° 3541 - 11^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



www.dknews-dz.com

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

La préservation de la mémoire nationale et sa transmission aux générations conditionnées par l'utilisation des technologies modernes (Rebiga)

P.24

MOUDJAHIDINE
L'amie de la Révolution algérienne Briou André Alice Jeanne n'est plus

P.2

MOUVEMENT PARTIEL DANS LE CORPS DES WALI
Merad préside la cérémonie d'installation

P.24

CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN ALGÉRIE

4,1% en 2023

L'Algérie a réalisé une croissance économique de 4,1% en 2023, a annoncé samedi le ministre des Finances, Laaziz Faid, attribuant ce taux à la performance robuste de plusieurs secteurs économiques nationaux. S'exprimant lors d'une conférence de presse, animée au siège du ministère, sur les conclusions des Réunions de printemps 2024 du Groupe de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI), auxquelles il avait pris part la semaine dernière à Washington (Etats-Unis), à la tête d'une délégation de son département ministériel, M. Faid a précisé que "l'économie algérienne a réalisé une croissance de 4,1% en 2023", ce qui "correspond presque aux prévisions du FMI", a-t-il dit. P.24



TRANSPORT FERROVIAIRE

Programme global de modernisation et de développement des réseaux

P.3

PÊCHE

Le dossier de réouverture de l'exploitation du corail rouge en Algérie en bonne voie (ministre)

P.4

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

Les antibiotiques sont "surutilisés" parmi les patients hospitalisés atteints du COVID-19

P.11

SANTÉ

PIEDS
Cet été, je ne veux pas de mycose !

P.p 12-13

LIGUE 1 MOBILIS (24^e J)

L'ESS rate le coche, le JSS puissance 6

P.22

F T B A L L



ETATS-UNIS
Rétablissement de l'accès égalitaire à internet

P.17

HADJ 2024
Reprise de la réservation des billets pour les hadjis voyageant avec l'ONPO

P.2

MOUDJAHIDINE**L'amie de la Révolution algérienne Briou André Alice Jeanne n'est plus**

L'amie de la Révolution algérienne Baya Dahmoune née «Briou André Alice Jeanne», veuve du moudjahid Mustapha Dahmoune, est décédée, a-t-on appris, vendredi, du ministère des Moudjahidines et des Ayants-droit. En cette pénible épreuve, le ministre des Moudjahidines et des Ayants-droit, Laïd Rebiga a exprimé «ses sincères condoléances à la famille de la défunte et à ses compagnons de lutte, priant Dieu le Tout puissant de prêter patience et réconfort à ses proches».

BOUIRA**1^{er} concours vert en hommage à Si Mustapha Muller en mai**

Le Parc national du Djurdjura organisera entre 31 mai et 1 juin à Tikhja (Est de Bouira) la 1^{re} édition du concours vert en hommage au moudjahid et militant écologique, Winfried Muller, appelé Si Mustapha Muller (1926/1993), a-t-on appris jeudi auprès du responsable du parc. La participation à ce concours écologique national est ouverte à tous les amoureux de la nature qui veulent réaliser des travaux de poésie, de dessin, photos, vidéos, ou un discours sur l'environnement, a expliqué à l'APS le directeur du Parc, Ahmed Dahmouche.

HADJ 2024**Reprise de la réservation des billets pour les hadjis voyageant avec l'ONPO**

L'opération de réservation des billets pour les pèlerins (hadjis) voyageant avec l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) vers les Lieux saints de l'Islam reprend vendredi soir via le portail «bawabet-hadj.dz» et l'application «Rakb el hadjdi», a indiqué un communiqué de cet office. «En parachèvement de l'opération de réservation de billets pour les hadjis voyageant avec l'Office national du pèlerinage et de la Omra vers les Lieux saints via le portail «bawabet-hadj.dz» et l'application «Rakb El Hadjdi», la réservation des billets reprendra, vendredi 26 avril à 21h00 pour l'aéroport d'Alger, et à 19h00 pour les aéroports de Tlemcen, Ghardaïa et Batna», précise la même source.

TIZI-OUZOU**Un mort et deux blessés dans un accident de la route**

Une personne est décédée et deux autres ont été blessées vendredi dans un accident de la circulation, survenu suite à un dérapage d'un véhicule qui s'est renversé au lieu-dit Les Toumis, dans la commune de Draa Ben-Khedda, à l'Ouest de

Tizi-Ouzou, a annoncé le groupement local de la Gendarmerie nationale. Le corps sans vie de la victime (un homme âgé de 32 ans), ainsi que les deux blessés, ont été évacués par les éléments de la Protection civile vers l'établissement public de santé

de proximité (EPSP) de la même localité. Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour déterminer les causes exactes de cet accident, a-t-on ajouté de même source.

APS

PARLEMENT**M. Boughali au Caire pour prendre part aux travaux de la 6^e conférence du Parlement arabe**

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali s'est rendu, vendredi au Caire (Egypte), à la tête d'une délégation de députés de l'APN, pour prendre part aux travaux de la 6^e conférence du Parlement arabe et des présidents des parlements arabes, indique un communiqué de l'APN. Les travaux de la conférence débuteront samedi et «seront consacrés à l'écoute des allocutions et interventions des chefs des délégations participantes», précise la même source.

UNIVERSITÉ**L'USTHB et l'ETUSA organisent une caravane «La science pour tous» à travers la wilaya d'Alger**

L'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) et l'Entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) ont lancé samedi une caravane scientifique «La science pour tous», selon un communiqué de l'USTHB expliquant que l'événement sera marqué par l'organisation in situ des animations et des démonstrations de vulgarisation de la science, et ce dans divers domaines scientifiques et technologiques, notamment les mathématiques, la physique, l'électricité, l'environnement, les sciences de la terre, le Génie civil, la biologie, la chimie, l'intelligence artificielle, l'informatique et l'énergie».

MOSTAGANEM**Deux morts et 16 blessés suite au renversement d'un bus à Oued El Kheir**

Deux personnes sont mortes et 16 autres ont été blessées suite à un renversement d'un bus survenu vendredi dans la commune de Oued El Kheir (Mostaganem), a-t-on appris auprès de la Protection civile. Les unités de la Protection civile d'Aïn Tedèles, Kheireddine et Oued El Kheir, sont intervenues dans la matinée du vendredi vers 09h00, pour secourir les victimes de cet accident qui s'est produit au niveau du chemin de wilaya (CW) no 60, dans la commune de Oued El Kheir. Le premier bilan de cet accident, survenu suite au dérapage et le renversement d'un bus de transport de voyageurs, fait état de deux morts et 16 blessés, de différents degrés et en état de choc, selon la même source. Les éléments de la Protection civile ont prodigué les premiers soins aux blessés, avant de les évacuer vers l'Etablissement hospitalier «Adjel Bellatrach» d'Aïn Tedèles, alors que les corps des deux victimes ont été transférés à la morgue du même hôpital.

GUINÉE**Un accident de la route fait au moins 15 morts et une vingtaine de blessés (presse)**

Un accident de la circulation survenu mercredi dans la préfecture de Guéckédou, dans le sud de la Guinée, a fait au moins 15 morts et une vingtaine de blessés, a rapporté la presse locale, citant des autorités locales. Selon les articles de presse parus jeudi, le véhicule accidenté est un bus de transport interurbain, avec des passagers et des marchandises à son bord, en partance pour Conakry, capitale guinéenne. Le bus s'est renversé en raison de la crevaison de l'un de ses pneus. Les corps des victimes ont été remis aux familles pour des inhumations, alors que les blessés ont été pris en charge par les autorités administratives de la préfecture de Guéckédou.

ESPACE**La Chine lance le vaisseau spatial habité Shenzhou-18**

La Chine a lancé jeudi le vaisseau spatial habité Shenzhou-18 pour envoyer trois taïkonautes à sa station spatiale Tiangong en orbite, dans le cadre d'une mission de six mois, indique l'agence de presse Chine Nouvelle. Le vaisseau spatial, monté sur une fusée porteuse Longue Marche-2F, a décollé du Centre de lancement de satellites de Jiuquan, dans le nord-ouest de la Chine.

TAÏWAN**Un séisme de magnitude 6,1 frappe Taïwan (agence météo)**

Taiwan a été frappée samedi à l'aube par un séisme de magnitude 6,1, a annoncé l'agence météorologique, sans déclencher d'alerte au tsunami dans cette île qui a enregistré lundi et mardi de nombreuses secousses. Le tremblement de terre s'est produit non loin des côtes à 2H21 (18H21 GMT vendredi), à 24,9 km de profondeur, et a déclenché les alarmes sur les téléphones mobiles dans la capitale Taipei.



HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

La préservation de la mémoire nationale et sa transmission aux générations conditionnées par l'utilisation des technologies modernes (Rebiga)

Le ministre des Moudjahidines et des Ayants-droit, Laïd Rabiga, a souligné, vendredi soir à Jijel, que la préservation de la mémoire nationale et sa transmission aux générations actuelles "restent conditionnées par l'utilisation des moyens de communication et des technologies modernes".

Intervenant sur les ondes de la radio régionale de Jijel, à l'entame d'une visite d'inspection et de travail dans la wilaya, où il présidera, samedi, la commémoration du 66ème anniversaire de la bataille de Settara, le ministre a insisté sur le fait que l'effort de préservation de la mémoire nationale et à sa transmission aux générations montantes doit être déployé en s'appuyant sur les moyens de communication et les technologies modernes.

Il s'agit-là, a-t-il assuré, "d'un moyen sûr d'armer les générations à venir d'une culture historique à la mesure des sacrifices des Chouhada et des Moudjahidines".

Revenant à sa visite de travail dans la wilaya de Jijel, M. Rebiga a indiqué qu'elle s'inscrivait dans le cadre de la



commémoration du 66ème anniversaire de la bataille de Settara (26-27 avril 1958) qui constitue, a-t-il dit, "une des importantes épopées de l'histoire de la glorieuse Révolution dont le message doit être transmis aux jeunes générations".

Le ministre des

Moudjahidines et des Ayants droit a rappelé que l'Algérie a conqui sa liberté et recouvré sa souveraineté par le sang, la lutte et les valeurs nationales authentiques.

Notons que le ministre présidera demain, samedi, dans la commune de Ghebala, la commémoration

du 66ème anniversaire de la bataille de Settara. Cette célèbre bataille eut lieu au Djebel Dar El Hedada, près du douar de Beni Sbih, dans la zone 2 de la wilaya II historique, après que les forces coloniales, ayant obtenu des informations faisant état de la présence d'un nombre important de Moudjahidines de l'Armée de libération nationale (ALN), ont lancé une attaque surprise, tôt le matin, en utilisant l'aviation et des centaines d'hommes de troupe lourdement armés, appuyés par l'artillerie et des bombes incendiaires.

Constantat la farouche résistance des Moudjahidines, l'armée d'occupation française a battu le rappel de la légion étrangère.

Cet affrontement direct a duré 33 heures, selon des sources historiques.

CENTRE NATIONAL ALGÉRIEN DES PRESTATIONS NUMÉRIQUES Jalon important pour la souveraineté numérique et l'indépendance technologique

La création du Centre national algérien des prestations numériques, dont l'accord portant sa réalisation a été signé samedi dernier, permettra de stocker, d'héberger et de centraliser les données nationales, ce qui est à même de renforcer la souveraineté numérique du pays et d'aller de l'avant dans la réalisation de l'indépendance technologique.

La réalisation de ce projet constitue un jalon important pour se doter d'une infrastructure regroupant toutes les solutions numériques à dimension nationale, telles que la création de la plateforme nationale de compatibilité et d'interopérabilité entre les systèmes d'information sectoriels pour assurer leur intégration et un échange fluide en temps réel.

Le projet permettra également la mise en place du Portail national interactif des services publics, qui permettra l'accès à tous les services, à travers la création d'une identité numérique et le recours aux technologies de pointe pour sécuriser l'accès numérique, unifié et unique, aux services publics, outre l'hébergement des solutions et des données, la création d'une base de données nationale pour les services numériques et la mise en place de services nationaux de Cloud Computing, ainsi que l'intégration et

l'exploitation de technologies avancées, à l'instar de l'intelligence artificielle et du Big data.

Ce projet sera réalisé en plusieurs étapes, à commencer par l'instauration de l'environnement de développement et de test des solutions numériques qui seront concrétisées dans le cadre de ce projet, avant leur mise en service au cours des trois (3) prochains mois.

La première phase verra la mise en service du premier centre national de données incluant l'infrastructure, la plateforme d'interopérabilité, la base de données nationale du service public, le portail interactif des services publics et le Cloud souverain, au cours des neuf (9) prochains mois qui verront le lancement de 14 services publics numériques complets.

La deuxième phase sera marquée par la mise en service du deuxième Centre national de données avec ses composantes et infrastructures, la plateforme d'interopérabilité, la base de données nationale du service public, le portail interactif des services publics et le Cloud souverain, et ce trois mois après la mise en service du premier Centre national de données, outre le lancement de 26 services publics numériques complets.

La concrétisation de ces phases

repose sur la création d'une infrastructure composée de deux centres nationaux de données aux normes approuvées, en vue de stocker, d'héberger et de centraliser les données nationales sur le territoire national.

Ce projet est le premier du genre en Algérie, au vu de ses objectifs, de sa taille et des technologies utilisées pour sa réalisation.

L'objectif est d'améliorer le transfert du savoir-faire et des expertises lors de la réalisation de ce type de projets recourant aux technologies de pointe, avec la participation des acteurs de la numérisation et des partenaires économiques algériens, afin de bénéficier de leurs expertises dans ce domaine.

Le Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmoulood, avait présidé, samedi dernier, la cérémonie de signature d'un accord portant réalisation du Centre national algérien des prestations numériques (DATA CENTER) entre le Haut-Commissariat à la Numérisation et Huawei Consortium.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a salué la clarification de la vision relative à l'orientation numérique de l'Algérie.

A ce titre, le projet de création d'un Data Center par l'entreprise chinoise +Huawei+ a été approuvé.

TRANSPORT FERROVIAIRE Programme global de modernisation et de développement des réseaux

Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a évoqué, jeudi à Alger, le lancement d'un programme global de modernisation et de développement des réseaux ferroviaires, susceptible d'augmenter la vitesse des trains et de réduire la durée des dessertes.

Lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, M. Zahana a souligné que dans le cadre

de l'intérêt particulier accordé par l'Etat à la modernisation et au développement des réseaux ferroviaires, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a obtenu, au titre de l'exercice financier 2023-2024, les affectations financières nécessaires pour assurer la maintenance des structures de base des réseaux ferroviaires.

A cet effet, le ministre a affirmé le lancement d'un programme global "urgent"

de recensement et de traitement des points noirs au niveau des réseaux ferroviaires, en vue d'augmenter la vitesse des trains, de réduire la durée des dessertes, et d'accroître leur nombre. Les appels d'offres pour le choix des maîtres-d'œuvre ont été lancés, a-t-il ajouté.

M. Zahana est revenu, en outre, sur le programme de renforcement de la flotte de la société en locomotives et wagons motorisés, valable

jusqu'en 2040 pour répondre aux besoins d'exploitation futurs. Par ailleurs, et par souci de réduire les accidents de la route, le ministre a affirmé que son département aspirait "à élaborer une feuille de route, dans les prochains jours, pour sensibiliser les opérateurs dans le domaine du transport urbain de personnes et marchandises, aux risques des accidents, l'objectif étant d'en réduire l'impact".

UNIVERSITÉ

50e anniversaire de la création de l'USTHB: clôture des journées scientifiques et pédagogiques

Les journées scientifiques et pédagogiques organisées par l'Université des sciences et technologies Houari Boumediene (USTHB) à l'occasion du 50e anniversaire de sa création, ont été clôturées, jeudi à Alger.

Le recteur de l'USTHB, Djamel-Eddine Akertache a mis en avant le rôle de cet édifice scientifique et technologique dans la promotion du savoir et du processus de développement du pays, soulignant que l'université "se veut le sommet de la pyramide scientifique et du savoir des communautés et l'épine dorsale de tout progrès socioéconomique".

Il a rappelé l'attachement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune à placer l'université au cœur du développement, ajoutant que les établissements de l'enseignement supérieur "s'emploient actuellement à réaliser des sauts qualitatifs pour préserver la position de leader du pays".

Il a appelé les étudiants et les enseignants à "ne ménager aucun effort et à œuvrer à promouvoir le niveau de la formation et de la recherche scientifique".

A cette occasion, d'anciens recteurs de l'université et étudiants ayant réalisé des travaux de recherche et d'innovation au niveau local et international, ainsi que des enseignants, ont été honorés pour leurs efforts et leur apport scientifique.

L'université de Bejaia, "un modèle de réussite" (ministre)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a estimé, jeudi, que l'Université de Bejaia, par ses performances, notamment dans le domaine de l'innovation et de la création d'entreprises, est "un modèle de réussite".

Le ministre qui effectuait une visite de travail dans la wilaya, a déclaré que l'université de Bejaia est "un espace de création et d'innovation majeur".

M. Baddari a passé en revue les structures de recherche, les équipements et les plateaux techniques dont recèlent les pôles universitaires de cette wilaya, dont le déploiement concomitant participe d'une dynamique d'ensemble, alliant à la fois la recherche et les créations d'entreprises qu'elles soient de type "micro" ou start-up, selon les précisions données sur place.

Le ministre a souligné à ce titre que l'université de Bejaia a contribué à la création de 200 projets économiques et en étant le réceptacle de pas moins de 20 brevets d'invention, ce qui "traduit parfaitement l'état d'esprit de l'Algérie nouvelle, qui aspire à multiplier la création d'entreprises, fondées sur l'économie de la connaissance, et varier la création de richesse et les offres d'emploi", a-t-il dit.

A l'occasion, il a évoqué les nouvelles dispositions réglementaires adoptées dans ce sens, notamment la possibilité donnée à l'université, de devenir par le système de filiation ou de la start-up, de se transformer en prestataire de service, voire de bureau d'étude mis à la disposition des entrepreneurs versés dans les métiers de demain.

A ce titre, le ministre a exprimé sa satisfaction de la place prise par l'université pour s'intégrer dans son environnement industriel immédiat et de se constituer ainsi en partenaire "majeur" dans l'équation du développement économique local, voire national.

Au cours de cette visite, le ministre en a profité pour passer également en revue, certaines résidences universitaires, notamment à El-kseur, à 25 km à l'ouest de Bejaia, où la ville s'est transformé en véritable pôle universitaire.

El-Kseur abrite une nouvelle faculté des sciences économiques de 6.000 places pédagogiques, trois résidences pour les étudiants.

Un chantier d'une salle de conférence de 500 places pour un investissement estimé à plus de quatre (4) milliards de dinars, est en cours.

CONSEIL DE LA NATION

Vers le renouvellement du cadastre des terrains (ministre)

Le ministre des Finances, Laaziz Faid a affirmé, jeudi à Alger, que des préparatifs étaient en cours pour le renouvellement du cadastre des zones dont les documents cadastraux ne reflètent plus l'état réel.

Lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, présidée par Salem Ben M'barek, vice-président du Conseil, en présence de membres du Gouvernement, le ministre a souligné «qu'il sera procédé à la réalisation du projet de révision des précédentes opérations de cadastre, dès la promulgation des textes réglementaires» y afférents.

Ceci intervient après «la décision prise par le Premier ministre, en vertu de la directive N 184 du 17 mai 2022, de renouveler le cadastre des zones dont les documents cadastraux ne reflètent plus l'état réel», selon le ministre, rappelant que l'objectif du cadastre est d'assainir la situation juridique des propriétés, à l'effet de permettre à toute partie exerçant le droit de propriété ou la possession légale d'obtenir le registre foncier constituant le titre de propriété. Concernant l'enregistrement des biens immobiliers dans un compte anonyme ou ce qui est communément appelé «compte des propriétés non réclamées»

lors des opérations d'établissement du cadastre général, le ministre a indiqué que le taux national varie entre 7 et 9%, soulignant que ces biens sont déterminés sans enquête, en raison de l'absence du propriétaire ou du détenteur. Ainsi, a-t-il poursuivi, ces biens sont classés en attendant leur revendication par les ayants-droit. Les opérations de régularisation sont prises en charge quand les réclamations sont appuyées par des titres de propriété publiés à la conservation foncière, de titres non publiés ou d'un titre coutumier, a indiqué le ministre, ajoutant qu'il était possible d'introduire une demande de régularisation sur la base de la pratique de détention effective.

Répondant à une question sur les exonérations douanières prévues par la loi de finances de 2021 en faveur des voitures électriques, ainsi que la possibilité de revoir les taux de dédouanement, en tenant compte des spécificités des régions du pays et des utilisateurs de véhicules utilitaires, M. Faid a expliqué que «le code des douanes

Vers une mise à jour des indemnités des élus locaux

En réponse à une autre question sur les mesures visant à permettre aux élus locaux de bénéficier d'une valorisation salariale, suite au changement du point indiciaire pour les fonctionnaires, le ministre a rappelé que les élus locaux au niveau des APC ou des APW bénéficient des indemnités prévues par le décret exécutif 13-91, fixant les conditions de détachement des élus locaux et les indemnités qui leur sont allouées. Cependant, les élus locaux ont la possibilité d'opter pour leur salaire mensuel perçu au titre de leurs administrations d'origine, s'il s'avère plus important, selon



le même décret qui précise que les indemnités accordées dans ce cas sont calculées sur la base de la moyenne du salaire annuel de l'année précédant l'élection. Par conséquent, a-t-il dit, «en cas de révision des salaires ou des rémunérations des élus locaux au niveau de leurs administrations d'origine pendant leur mandat électoral, il n'est pas possible de réviser les indemnités accordées aux élus locaux concernés, qu'ils soient du secteur de la fonction

publique, ou du secteur économique public ou privé». Parallèlement à cela, M. Faid a indiqué qu'une commission composée de représentants des ministères des Finances, de l'Intérieur et de la Direction générale de la Fonction publique a été formée pour mettre à jour les indemnités des élus locaux», ajoutant que «ce dossier est actuellement sur le bureau du Premier ministre et attend son approbation dans les prochains jours pour être mis en œuvre».

PÊCHE

Le dossier de réouverture de l'exploitation du corail rouge en Algérie en bonne voie (ministre)

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani, a affirmé, jeudi à Alger, que le dossier de réouverture de l'exploitation du corail rouge en Algérie, à l'étude au niveau de son département ministériel, était en bonne voie. Présidant une rencontre d'évaluation du bilan d'activité du secteur durant le premier trimestre de 2024, au siège de la Direction de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Alger, en présence des cadres centraux et locaux, le ministre a précisé que son département avait bien avancé dans l'étude du dossier de réouverture de l'exploitation du corail rouge en Algérie, qui sera débattu au niveau du Gouvernement, mettant en avant les efforts déployés pour «de lancement effectif de cette activité au début du deuxième semestre de cette année». Abordant les préparatifs en cours pour la campagne de pêche au thon de 2024, qui débutera fin mai prochain, M. Badani a fait état de l'approbation d'un plan prévoyant d'augmenter la capacité de pêche de cinq (5) navires supplémentaires, rappelant que le quota national de thon rouge avait été fixé cette année à 2.046 tonnes, soit 23 tonnes de plus que la cam-

pagne de 2023, ce qui permettra de booster les exportations nationales estimées à 27 millions USD pour ce type de poisson. Le premier responsable du secteur a cité, dans ce cadre, la participation de 30 étudiants de divers établissements de formation en tant que stagiaires à bord de navires de pêche au thon dans les spécialités de la pêche et de la mécanique, ainsi que de l'inscription du projet de la première ferme algérienne d'engraissement du thon dans la wilaya de Tlemcen, d'une capacité initiale de 950 tonnes. Dans sa présentation du bilan d'activité du secteur, le ministre a évoqué la réalisation de six (6) nouvelles fermes d'aquaculture marine au cours des trois (3) premiers mois de l'année 2024, portant à 77 le nombre total de fermes de ce type, et de trois (3) fermes d'aquaculture en eau douce, portant à 55 le nombre total de fermes de ce type au niveau national, ainsi que le lancement de 49 nouveaux projets. Il a aussi fait état de l'ensemencement, au cours de la même période, de plus de 23 millions d'alevins dans des cages flottantes, avec comme objectif l'ensemencement de 30 millions d'alevins en 2024. Concernant la construction de navires destinés à la

pêche en haute mer, 11 grands navires sont actuellement en cours de construction, dont un navire de 42 mètres de long, et ce, pour la première fois en Algérie, a fait savoir le ministre, ajoutant que deux navires avaient été réceptionnés au cours du premier trimestre de 2024. S'agissant de la formation et du renforcement des capacités, le nombre d'étudiants formés au niveau des écoles et instituts du secteur s'élève à 15.522 étudiants, soit une hausse de 19% par rapport à 2023, selon les chiffres fournis par M. Badani, qui a précisé que 1.682 agriculteurs et jeunes avaient bénéficié d'une formation dans le domaine de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, dont 108 détenus.

Le ministre a également fait état de la régularisation des dossiers de près de 2000 professionnels pour bénéficier, dans un premier temps, du mécanisme de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle, tandis que le nombre de professionnels enregistrés a atteint 4.068, ajoutant que cette opération «se poursuit pour toucher tous les professionnels».

Le ministre a, par ailleurs, rappelé l'opération de vente directe des produits halieutiques à des prix compétitifs pendant le

mois de Ramadhan dernier, indiquant que plus de 150 tonnes de différents types de poissons avaient été commercialisés, notamment les poissons d'aquaculture.

Il a, par la même, rappelé l'autorisation exceptionnelle d'importation de 200 tonnes de sardines et leur commercialisation au cours du mois sacré à 500 DA le kilogramme, contribuant à la stabilisation relative des prix. Dans une déclaration, en marge de la rencontre, le ministre a annoncé la réception prochaine des dossiers des pêcheurs et des professionnels désirant bénéficier des incitations introduites par la loi de finances pour l'exercice 2024.

Il s'agit notamment de l'importation de moteurs et de navires d'occasion de moins de cinq ans, ainsi que des incitations fiscales et financières pour les activités d'aquaculture, a rappelé le ministre, invitant les intéressés à se rapprocher des services de la pêche au niveau national pour obtenir plus d'informations et déposer leurs dossiers. Il a assuré que ces incitations auront un «impact positif sur le développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture». En marge de la rencontre, des retraités du secteur ont été honorés.

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Nécessaire accélération de la numérisation des transactions financières du secteur (ministre)

Le ministre de la Poste et des Télécommunications Karim Bibi Triki a souligné, jeudi à Tiaret, l'importance de la contribution du personnel des agences commerciales des trois opérateurs du téléphone mobile (Mobilis, Ooredoo et Djezzy) et Algérie Télécom pour accélérer la numérisation des transactions financières du secteur, exhortant les citoyens à utiliser le paiement en ligne.

S'adressant aux personnels des agences commerciales de ces entreprises à Tiaret et Sougueur, le ministre a déclaré : «Il est de votre responsabilité d'expliquer cette opération en douceur aux citoyens, en proposant de payer les factures et de les rembourser à travers le paiement via les terminaux par ceux qui étiennent la carte Gold (Eddahabia) et les cartes de paiement interbancaires (CIB) et expliquer les avan-

tages du paiement en ligne et les modalités de mettre en place les applications». Il a, en outre, indiqué que «l'Internet est disponible dans diverses régions du pays, en plus des moyens de paiement électroniques, puisque 13 millions de citoyens possèdent une carte Gold et 4 millions possèdent une carte de paiement interbancaire, et nous devons donc les sensibiliser sur les avantages du paiement à distance».

Au niveau de l'agence commerciale d'Algérie Télécom de la ville de Sougueur, qui a bénéficié d'une opération de réhabilitation, M. Bibi Triki a fait savoir que «les agences relevant de l'entreprise sont devenues des espaces pour tester les technologies et les appareils modernes utilisés par l'entreprise, à partir desquelles il faut orienter les citoyens à bénéficier de services numériques multiples fournis.



Devant les responsables du secteur de la wilaya de Tiaret, il a insisté sur la nécessité d'émettre des propositions pratiques et techniques pour fixer les paraboles, réaliser des bureaux de poste aux nouveaux pôles urbains, en vue de fournir les services relevant du secteur dans les foyers, ajoutant que le succès de cette démarche nécessite un ef-

fort et une continuité avec les autres instances. Par ailleurs, le ministre a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un bureau postal dans la commune de Rechaigia, dans la wilaya déléguée de Ksar Chelala, pour être opérationnel dans cinq mois pour un coût de 25,8 millions DA, où il a insisté sur sa réalisation avec des normes

supérieures pour donner un plus à l'aspect architectural de la ville et fournir des services aux citoyens, notamment les personnes aux besoins spécifiques. Il a également procédé à la mise en exploitation de deux bureaux de poste à Ksar Chelala et le village de Fréressa relevant de la commune de Sirghine.

SÉTIF**Le législateur algérien garantit à la société civile le droit d'intenter une action devant la justice pour protéger le consommateur (rencontre)**

Les participants à une rencontre régionale organisée jeudi à Sétif sur le thème de «la protection du consommateur entre réalité et textes juridiques» ont souligné que le législateur algérien «a garanti à la société civile le droit d'intenter une action devant la justice afin de protéger le consommateur».

Le président de la Cour de Sétif, Hadj Mihoub Sidi Moussa Kamel, a précisé dans son intervention à l'ouverture de la rencontre, organisée par l'Union nationale de protection du consommateur, en partenariat avec la Faculté de droit et de sciences politiques de l'université Mohamed-Lamine Debaghine (Sétif 2), et en coordination avec la Cour de Sétif, sous l'égide du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, que le législateur algérien «garantit aux associations de protection des consomma-

teurs le droit de se constituer partie civile devant les autorités judiciaires compétentes en matière de protection des consommateurs». Il a ajouté que le droit de se constituer partie civile est «garanti par la force de la loi à toute victime d'infractions portant atteinte à sa santé et à sa sécurité, un droit qu'il peut exercer avant et pendant le procès pénal pour obtenir réparation des dommages résultant de ce type de crimes commis contre le consommateur, qui sont innombrables et ont une portée très large». Le

président de la Cour a souligné que le législateur algérien a accordé aux associations de protection des consommateurs et aux acteurs de la société civile, en général, la possibilité «d'intervenir pour protéger le consommateur lorsqu'il y a violation de ses droits, en sensibilisant, en orientant, en représentant les victimes ou en imposant un contrôle continu sur les produits que les opérateurs économiques exposent à la consommation, tout en informant les autorités judiciaires, au moyen d'une plainte, de toute ac-

tion ou comportement pouvant nuire aux consommateurs».

Les rencontres, qui s'est déroulée en présence du wali de Sétif, Mustapha Limani, du procureur général de la Cour de Sétif, Fayçal Zerdazi, du recteur de l'université Sétif 2, le Pr Khier Guechi et de nombreux cadres et partenaires dans le domaine, ainsi que d'étudiants de la Faculté de droit et des sciences politiques, a donné lieu à quatre conférences relatives au sujet, animées par des spécialistes en la matière.

ORAN**Appel à l'intensification de la sensibilisation des agriculteurs à l'importance de l'aquaculture intégrée (participants)**

Les spécialistes ayant pris part à la 4ème édition de la rencontre internationale dédiée aux technologies agricoles, organisée à Oran, ont mis l'accent sur l'importance de l'intensification des campagnes de sensibilisation à l'importance de l'aquaculture intégrée à l'agriculture. Ils ont expliqué que l'objectif visé est d'attirer davantage de professionnels du secteur, estimant que cette démarche constitue une branche d'activité importante de l'agriculture moderne. Dans cet ordre d'idées, Youssef Metika, enseignant à la faculté des sciences économiques de l'Université d'Oran 2 «Mohamed Benahmed» a mis en relief, lors de cette rencontre, dont la thématique principale a été consacrée à l'intégration de l'aquaculture à l'agriculture moderne». L'importance d'accompagner les agriculteurs dans leur quête d'acquisition des connaissances et des aptitudes susceptibles de les aider à pratiquer l'aquaculture intégrée à l'agriculture, soutenant que cette activité profite à l'agriculteur, à la terre et consolide le développement durable. Dans l'optique de valoriser cette filière, il est nécessaire d'intensifier les campagnes de sensibilisation des fellahs pour la pratique de cette activi-

té au niveau de leurs exploitations, et ce, par le biais de l'exploitation des périmètres d'irrigation», a affirmé le chercheur.

Il a ajouté que l'aquaculture intégrée à l'agriculture, qui relève de ce qui est communément appelé l'économie bleue «est un autre outil de l'augmentation du rendement de la production halieutique».

D'un côté, l'ingénieur agronome et ex-Secrétaire général de la Chambre de l'agriculture de la wilaya d'Oran, Houari Zeddama, a estimé que «la vulgarisation des expériences réussies dans le domaine de ce segment de l'activité aquacole a un rôle prépondérant dans la promotion de cette filière et contribue à inciter les agriculteurs à s'y investir, d'autant plus, a-t-il affirmé, que l'Etat met à leur disposition un dispositif de soutien pour la réalisation de bassins d'irrigation et autres équipements nécessaires à cette activité. Pour sa part, le Directeur général de l'entreprise «AQUA PECHÉ», relevant de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), Hadri Ghannam, a mis en relief les avantages de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, dont celui de contribuer à baisser les quantités des engrangements utilisés dans l'agriculture, expliquant que les eaux

utilisées dans les activités d'élevage de poissons sont très riches en matières organiques. Abondant dans le même sens, l'adjoint du directeur des stages et de l'amélioration des niveaux à l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) d'Oran, Kerri Houraria, a mis l'accent sur l'importance de la formation des agriculteurs et des porteurs de projets en lien avec l'aquaculture intégrée à l'agriculture. Elle a signalé que, durant l'année scolaire 2022-2023, pas moins de 263 agriculteurs ont été formés par l'ITPA en coordination avec la Chambre de la pêche, ajoutant que cet établissement de formation lancera, prochainement, une autre session de formation en réponse aux nombreuses demandes émanant des professionnels du secteur. Kerri Houraria a, d'autre part, rappelé les actions de soutiens mises en œuvre par le ministère de tutelle pour la production du tilapia. Il convient de signaler que lors de cette manifestation, organisée par le Centre d'études et de formation «Buisenes Corner», qui a vu la participation de chercheurs et des étudiants de l'ITPA, plusieurs conférences consacrées au sujet abordé ont été présentées.

TINDOUF**Valorisation de l'arganier : une équipe de recherche en visite dans la wilaya (CAM)**

Une équipe d'académiciens et d'enseignants-recherches issus de trois centres nationaux de la recherche en agronomie a entamé une visite dans la wilaya de Tindouf pour effectuer une série d'investigations scientifiques et mettre en place le noyau d'un laboratoire spécialisé au niveau du centre universitaire «Ali Kafi» dans le cadre du programme de valorisation de l'arganier, a-t-on appris jeudi de la Chambre locale de l'artisanat et des métiers (CAM). Le programme de la tournée de ce groupe de chercheurs dépêché par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, comprend des visites de terrain dans les plus importantes concentrations d'arganier à travers la wilaya, dont la réserve naturelle de la région de Touiref Bouam, ainsi que celles d'Oued El Ma et Targante, a précisé la directrice de la CAM, Fatima Tourki. Cette visite permettra à l'équipe de recherche d'aborder les questions relatives à la nature chimique et aux caractéristiques génétiques de l'arganier, en plus de prélever des échantillons de cette espèce forestière au niveau de la réserve naturelle de Touiref Bouam et l'une des exploitations agricoles ayant obtenu des résultats satisfaisants en matière de plantation de cet arbre, a-t-elle ajouté. Le Centre national de développement de l'arganier de Tindouf est aussi au programme de cette visite visant à valoriser et à mettre en place un plan d'action concret pour la valorisation de cet arbre à multiples bienfaits économiques et écologiques, selon Mme. Tourki. L'équipe de recherche

fera également une halte dans la pépinière forestière de la Conservation locale des forêts en vue de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de réalisation de cet espace naturel dédié à la production de plants d'arganier, avant de tenir une réunion d'évaluation au niveau du centre universitaire de Tindouf, en présence des enseignants-recherches de l'établissement, responsables de la Conservation des forêts, de la Direction des services agricoles et de la Chambre d'agriculture, a-t-elle encore fait savoir. Cette rencontre sera sanctionnée par des recommandations susceptibles de contribuer aux efforts visant le développement et la valorisation de l'arganier dans la région, signale la même source.

APS

OUARGLA**Valoriser le patrimoine architectural du vieux Ksar et de l'antique ville de Sedrata (rencontre)**

L'importance de mettre en valeur le patrimoine architectural du vieux Ksar d'Ourqala et de l'antique ville de Sedrata, dans le cadre de la préservation des sites archéologiques de la région, a été soulignée par les participants à une rencontre sur le patrimoine, tenue jeudi à Ourqala, à l'initiative de la direction de la culture et des arts. Le président du projet d'aménagement du vieux Ksar d'Ourqala, architecte agréé au ministère de la Culture et des Arts, Mustapha Hafsi, a dans sa communication intitulée «Dimension patrimoniale en aménagement urbain du Ksar d'Ourqala», affirmé que ce site archéologique, classé le 5 mars 1996 patrimoine national et inscrit secteur sauvegardé en 2008, demeure en quête de davantage d'efforts multisectoriels pour planifier certaines contraintes rencontrées en matière d'aménagement, retenue au titre de la conservation du patrimoine culturel de la région.

M. Hafsi a, à ce titre, évoqué certains travaux d'aménagement extérieur opérés sur le site consistant dans la réhabilitation urbaine, la réalisation de l'éclairage public, l'aménagement des alentours du Ksar, des places et marchés y existant. Pour sa part, l'universitaire, Abdelhak Bennour, de l'université «Chahid Hammam Lakhdar», d'El-Oued, a, dans son exposé «les voies de préservation de l'ancien site de l'antique ville de Sedrata des aléas naturels et humains», évoqué certains dangers affectant ce site archéologique afférents, notamment à l'ensablement, glissement de terrain et les effets engendrés par les intempéries, eaux pluviales notamment. A ces menaces viennent se greffer, selon l'intervenant, la dégradation du site du fait du dépôt anarchique et illicite des décharges et décombres, actes de vandalisme, spoliation des terres avoisinantes.

L'intervenant a, à ce titre, appelé, à la protection de ce patrimoine, à la nécessaire application des mécanismes réglementaires à même de préserver ce site archéologique classé patrimoine national, et l'organisation des campagnes de sensibilisation sur la préservation, la réalisation des opérations de développement, dont sa protection par des ceintures vertes et la réalisation des clôtures d'enceinte l'épargnant des actes de sabotage et dégradation.

Initiée au titre de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai) placée cette année sous le thème «le patrimoine culture et la gestion des risques à l'ère des crises et catastrophes naturelles», cette rencontre qu'a abritée la bibliothèque principale de lecture publique «Mohamed Tidjani» d'Ourqala, fait partie des manifestations et activités culturelles prévues au programme commémoratif.

On relève, à ce titre, l'organisation d'expositions d'artisanat, de manuscrits, des ateliers de formation sur les techniques d'utilisation des matériaux locaux de construction, un concours sur le meilleur projet lié à la préservation des sites archéologiques des dangers naturels, ont indiqué les organisateurs.

MASCARA**Mise en relief de la loi 18-23 pour le renforcement des dispositions de protection des terres de l'Etat (participants)**

Les participants à une journée d'étude sur « les modalités d'application des dispositions de Loi 18-23 relative à la protection et à la préservation des terres de l'Etat », organisée jeudi à Mascara, ont souligné que cette loi intervient pour renforcer les mesures de protection des domaines de l'Etat des agressions. Le Procureur Général de la Cour de Mascara, Mohamed El Amine Bechlagham, a déclaré que «la loi 18-23 est venue renforcer les mesures de précaution pour protéger les terres de l'Etat contre les agressions qui pourraient être commises par des personnes, en plus de son importance dans la lutte contre les constructions illicites». Il a ajouté que «cette mesure légale, émise le 28 novembre 2023, aborde les mesures de précaution qui doivent être prises pour protéger les terres de l'Etat contre les empiétements et identifie les gestionnaires qualifiés pour les protéger et les mesures prises pour empêcher tout empiètement, que le législateur a qualifié de délit». Le Procureur de la République près tribunal de Tighenrif, Agoubi Fodhil, a indiqué que cette loi vise principalement à «mettre au point des mécanismes de protection des terres de l'Etat pour éviter tout empiètement ou agissement devant altérer sa nature, sa destination, de poursuivre les auteurs de ces actes délictueux, décider de la responsabilité personnelle des fonctionnaires publics et les gérants de ces terres, en cas de leur refus confirmé d'effectuer les engagements stipulés conformément à la loi et les règlements en vigueur». Le même orateur a souligné que le texte de cette loi précise les règles procédurales compatibles avec la lutte efficace contre les délits commis sur les terres de l'Etat, en identifiant des agents qualifiés pour rechercher et inspecter les délits stipulés dans cette procédure légale, car elle criminalise et approuve toutes formes d'infractions survenant sur le territoire de l'Etat liées au champ de son application. Des peines pouvant atteindre 15 ans d'emprisonnement et une amende pouvant atteindre 1,5 million DA, selon la gravité de l'acte commis et la qualité de l'auteur, peuvent être prononcées. Cette rencontre, organisée par les services de la wilaya en coopération avec la Cour de Mascara, a vu la participation des cadres et des responsables de plusieurs organismes publics de la wilaya, outre les chefs de daïra et les présidents d'APC.

AGRICULTURE**Le rôle de la recherche dans la production de semences de qualité souligné**

Le rôle "fondamentale" des laboratoires et des institutions de recherche agronomique dans l'amélioration des semences et leur adaptation aux exigences climatiques a été souligné jeudi à Alger, à l'occasion d'une Journée portes ouvertes sur les activités de la Ferme de démonstration et de production de semences (FDPS).

L'Algérie n'importe plus de semences de céréales depuis plus de 30 ans grâce à ces instituts qui ont su préserver les variétés locales et développer de nouvelles variétés adaptées aux conditions climatiques et résistantes aux maladies", s'est félicité la directrice générale de l'Institut technique des grandes cultures (ITGC), Houria Bounder, à l'occasion de cette Journée portes ouvertes sur les activités de la FDPS, située à Oued Smar, relevant de l'institut.

Mme Bounder a rappelé le programme de production de semence mis en place depuis les années 1990 qui a permis de mettre fin à leur importation de l'étranger et de préserver les souches locales caractérisées par leur résistance à la sécheresse et aux maladies.

Ce programme de multiplication de semences à partir des semences locales vise à assurer une sécurité alimentaire "durable", a-t-elle souligné.

Elle a expliqué que l'ITGC qui dispose de neuf fermes de démonstration et de production de semences (FDPS) réparties équitablement à travers les régions du Centre, de l'Est et de l'Ouest a pu produire plusieurs variétés de semences de blé adaptées aux conditions climatiques du pays à partir de semences souches.

En plus des semences céréalières, Mme Bounder a fait savoir que l'ITGC se penche également sur le développement des semences de lentilles, de pois chiche et récemment de graines oléagineuses.

Pour sa part, le directeur de la FDPS, Omar Kherif, a rappelé que l'Algérie compte plus de 170 variétés de semences céréalières certifiées par le Centre national de contrôle et certification des semences et des plants (CNCC).

"Ces variétés, développées et adaptées aux conditions climatiques, sont plus résistantes aux différentes maladies, avec des rendements appréciables", a-t-il affirmé, en expliquant que la production de nouvelles variétés se fait à travers le croisement des semences qui ont un haut potentiel de rendement avec des semences de souches résistantes aux fléaux agricoles.

"Cela nous permet d'avoir des semences plus rentables et plus résistantes à la sécheresse", a-t-il fait valoir. Quant à la durée nécessaire pour la production d'une nouvelle variété de semences, "elle varie entre 12 et 15 années", a-t-il indiqué, en précisant que ces semences sont expérimentées avant leur homologation par le CNCC.

M. Kherif a par ailleurs souligné le rôle des FDPS dans la préservation de certains variétés de blé locaux très rares dont le blé de Beliouni, Mohamed Ben Bachir, Heddab et Djenah Kh'tifa, précisant que ces souches mères, utilisées pour l'amélioration de nouvelles variétés de semences, sont cultivées dans les pépinières de l'ITGC.

Présent à cette journée, le directeur adjoint de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), Rachid El Bouyahiaoui, a estimé que le programme national pour le développement des céréales, notamment le blé a porté ses fruits grâce à la contribution des céréaliculteurs, dont certains, encadrés par les instituts spécialisés, sont devenus des agriculteurs multiplicateurs de semences.

Par ailleurs, il a mis en avant le rôle de la banque des gènes, qui sera inaugurée prochainement à l'INRA, dans la préservation du patrimoine animal et végétal algérien et de certaines variétés et espèces menacées de disparition.

SAISON AGRICOLE 2023-2024 À GUELMA**Hausse de la superficie dédiée à la culture de la tomate industrielle (wali)**

La filière de la tomate industrielle a connu un "net regain" au cours de la saison agricole en cours (2023-2024) dans la wilaya de Guelma, la superficie dédiée à cette culture ayant atteint 2.687 hectares, soit une "augmentation significative", comparativement aux saisons précédentes, a indiqué, jeudi, le wali, Mme Houria Aggoun.

La responsable de l'exécutif local, qui intervenait lors des travaux de la première session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) pour l'année 2024, organisée

INCLUSION FINANCIÈRE**L'Algérie a réalisé des "résultats encourageants" en matière de services financiers et de couverture bancaire (ministre)**

Le ministre des Finances, Laaziz Faid a affirmé, jeudi à Alger, que son secteur avait enregistré des "résultats encourageants" en matière d'amélioration de services et de renforcement de la couverture bancaire par rapport aux années précédentes, en consécration de l'inclusion financière, et ce grâce aux efforts des établissements financiers, appelant à consentir davantage d'efforts tout en s'adaptant aux derniers développements sur le plan international.

Intervenant lors d'une Journée d'information sur l'inclusion financière et l'épargne, organisée par l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), M. Faid a fait état d'une hausse du nombre d'agences bancaires jusqu'à 1.734 à fin 2023 avec 6.500 points de vente pour les compagnies d'assurance, outre 4.000 agences relevant d'Algérie poste, soulignant qu'il s'agissait d'espaces "propres" des services financiers à travers lesquels nous œuvrons quotidiennement à renforcer l'inclusion financière".

Organisée en partenariat avec l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR) et le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), cette rencontre coïncide avec la célébration la Journée arabe de l'inclusion financière (27 avril).

Selon M. Faid, une hausse avait également été enregistrée en termes de comptes épargnes qui ont atteint 12 millions à fin 2023, un montant total de plus de 3.600 milliards de DA, affirmant que "ces chiffres sont encourageants par rapport aux dernières précédentes, grâce aux efforts colossaux consentis par l'ensemble des établissements financiers en vue de promouvoir la qualité des services aux niveaux requis".

A ce propos, il a appelé à l'impratif de renforcer l'utilisation des moyens modernes de numérisation et d'intelligence artificielle (IA), eu égard à leur grande efficacité et capacité à changer la nature des services financiers classiques pour améliorer les transactions et réaliser l'inclusion financière et le développement économique.

L'inclusion financière est définie comme étant l'accès des individus et des institutions à des produits et services financiers de manière facile et abordable, répondant à leurs besoins, en particulier en matière de transactions et de paiements, de produits d'épargne et de crédit, et de services d'assurance, et ce de manière durable.

M. Faid a rappelé les efforts déployés depuis plusieurs années pour créer un environnement propice au développement du système économique et financier du pays, à travers l'adoption du Code de commerce électronique, la mise à jour de la loi sur la monnaie et le crédit et la création de l'Autorité gouvernementale pour la certification électronique, soulignant que la création de la Banque nationale de l'habitat (BNH) "constitue l'un des jalons de la réforme à travers laquelle nous visons à accompagner les citoyens et l'ensemble des secteurs".

Insistant sur l'importance de la culture financière dans le développement de l'inclusion financière en Algérie, le ministre a expliqué que les institutions financières, dans le cadre du programme national de la culture financière, œuvrent à sensibiliser toutes les

dans la salle des délibérations du siège de la wilaya, a déclaré que la saison agricole en cours a été "marquée par un retour notable des agriculteurs spécialisés dans la production de tomates industrielles, après le recul enregistré, ces dernières saisons, par cette filière, notamment durant la campagne 2022-2023 qui avait vu la plantation de 1.665 hectares seulement". Notant que toute la superficie plantée au cours de la saison en cours est irriguée selon le système du goutte-à-goutte, la même responsable a attribué cette aug-



catégories de la société, en particulier les jeunes et les enfants dans les écoles, les instituts de formation et les universités, sur une multitude de sujets liés au domaine des banques et des assurances tout au long de l'année pour permettre au consommateur de connaître ses droits et ses devoirs vis-à-vis des banques, des assurances et des institutions financières.

Les ressources collectées auprès des banques s'élèvent à 14.917 milliards de DA

Dans le même sillage, M. Faid a insisté sur l'importance de l'activation du domaine du marketing et de la communication afin de mieux faire connaître les produits et services financiers et promouvoir tous les produits financiers en impliquant les médias qui jouent un rôle central dans la diffusion de l'information.

De son côté, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, a mis en avant l'importance de l'épargne en général pour le système financier de toute économie et son rôle dans le financement des investissements.

Il a, d'autre part, précisé que les ressources collectées par les banques actives sur la place à fin 2023 ont augmenté de 2,66% pour atteindre 14.917 milliards de DA contre 14.530 milliards fin 2022.

Selon les chiffres avancés par M. Taleb, les dépôts hors hydrocarbures ont également augmenté de 4,24% à la fin de l'année écoulée, par rapport à la fin de l'année 2022, tandis que les dépôts à terme sont passé de 7.585 milliards DA à la fin de l'année 2022 à 8.012 milliards DA à décembre 2023, soit une hausse de 5,63%.

S'agissant des ressources enregistrées par les banques dans le cadre de l'activité de la finance islamique, le rythme de la croissance a été maintenu, le chiffre de 445 milliards DA enregistré en 2021 est passé à 554 milliards DA en 2022, puis à 678 milliards DA à fin 2023, avec "une augmentation considérable

atteignant les 25% en 2022, puis 22% en 2023", selon le gouverneur de la Banque d'Algérie.

M. Taleb a incité les établissements bancaires à aller de l'avant dans le développement et la diversification de leurs produits et services, étant l'une des principales incitations au développement de l'épargne, soulignant que ce dernier est à son tour l'un des éléments de la consécration de l'inclusion financière et que "la qualité des services bancaires constitue le principal levier du développement de l'épargne, d'autant que la loi sur la monnaie et le crédit réserve une place particulière au principe de la protection des déposants et des épargnants".

Le gouverneur de la Banque centrale a indiqué dans le même contexte que l'activation de l'épargne "améliore l'efficience de la politique monétaire", ajoutant que l'épargne constituait "une base essentielle de la stabilité économique et de la prospérité à long terme".

À son tour, Mme Rabia Kherfi, présidente du Conseil économique, social et environnemental (CNESE), a mis en avant lors de son intervention, les étapes franchies par l'Algérie en termes de développement de son secteur financier, notamment à travers la mise à jour des cadres légaux et législatifs, le renforcement de la numérisation et le développement des outils de financement de l'économie, notamment à travers la bourse, soulignant que l'inclusion financière "est une nécessité morale et économique, et constitue un élément clé dans le renforcement de la justice sociale et la réduction des disparités, outre, le renforcement du développement durable".

Mme Kherfi a ajouté que l'inclusion financière avait été ancrée dans la scène économique et est devenue une réalité dans les différentes transactions fournies au citoyen, soulignant que parmi les avantages de l'inclusion financière, l'amélioration de la relation entre le citoyen et les entreprises, mais aussi le climat des affaires.

concentre la culture de la tomate industrielle.

Mme Aggoun a également déclaré, dans le même contexte, qu'au cours de la saison en cours, 6 millions de m³ d'eau provenant du barrage de Bouhamdane ont été destinés à l'irrigation des superficies dédiées à la culture de tomate industrielle.

De même qu'elle a affirmé que ce volume pourrait être augmenté, en cas de besoin, après approbation des autorités concernées au niveau central.

PÉTROLE

Le pétrole reste dans le vert, aidé par l'approche du week-end

Les cours du pétrole ont enchaîné sur une seconde séance positive, vendredi, aiguillonnés par l'approche du week-end qui pousse les opérateurs à se couvrir avant de possibles développements géopolitiques majeurs au Moyen-Orient.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin a grignoté 0,55%, pour clôturer à 89,50 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain de même échéance a lui pris 0,33%, à 83,85 dollars.

MARCHÉS BOURSIERS

Les marchés boursiers accueillent positivement l'inflation américaine

Les Bourses progressent vendredi, tournées vers les résultats jugés positifs d'Alphabet et de Microsoft et sur des données qui montrent que l'inflation aux Etats-Unis est restée plutôt stable en mars.

Après avoir été plombée jeudi par les résultats de Meta, dont le montant des investissements dans l'intelligence artificielle a laissé un goût amer aux investisseurs, Wall Street a ouvert en hausse.

Vers 13H55 GMT, le Nasdaq avançait nettement de 1,79%, le Dow Jones de 0,33% et le S&P 500 de 0,94%.

Le Nasdaq était particulièrement tiré par Alphabet, la maison mère de Google, qui bondissait de plus de 10% après ses résultats trimestriels. Le géant Microsoft (+1,92%) a aussi fait plaisir aux

investisseurs avec des profits supérieurs aux attentes, et surtout des perspectives optimistes sur sa capacité à générer des revenus à partir de ses investissements massifs dans l'intelligence artificielle (IA).

En Europe, où les investisseurs ont encassé une nouvelle salve de résultats, les indices rebondissaient après leur séance difficile de jeudi.

Paris prenait 0,97%, Londres 0,66% - après avoir établi un nouveau record en début de séance -, Francfort 1,35% et Milan 0,99%.

Indicateur macroéconomique le plus attendu de la semaine, l'indice PCE - l'indicateur d'inflation privilégié de la banque centrale américaine -, a été bien accueilli par les marchés.

L'inflation a atteint 0,3% sur un mois en mars, confor-

mément aux attentes, inchangé par rapport au mois précédent. Hors alimentation et énergie, l'indice est également ressorti à 0,3%, là aussi en ligne avec les prédictions des économistes. Le marché s'est concentré sur la progression sur un mois et a fait peu de cas de l'inflation sur un an, qui a atteint 2,7%, soit davantage que les 2,6% annoncés par les économistes. Ce rebond pourrait encourager la Réserve fédérale (Fed) américaine à maintenir ses taux plus longtemps au niveau élevé auquel ils sont actuellement lors de sa prochaine réunion de politique monétaire mardi et mercredi.

Sur le marché obligataire, les taux d'intérêt de l'emprunt des Etats-Unis à dix ans tombaient à 4,65% vers 13H50 GMT, effaçant le sursaut enregistré jeudi qui les avait portés

à 4,70%. Les taux à court terme bougeaient moins. Le dollar a franchi la barre des 156 yens peu après les annonces de la BoJ, un nouveau record depuis 1990. Vers 13H50 GMT, il valait 156,89 dollars (-0,79%).

La Banque du Japon (BoJ) n'a pas modifié son taux directeur, maintenu entre 0% et 0,1%, et a gardé un ton plutôt accommodant, malgré la chute inexorable du yen qui inquiète de plus en plus le pays.

Du côté du pétrole, le baril de Brent gagnait 0,49% à 89,44 dollars et le baril de WTI américain 0,54% à 84,01 dollars vers 13H50 GMT.

Le cuivre a, lui, dépassé les 10.000 dollars la tonne pour la première fois en deux ans tandis que l'or restait à un niveau élevé (2.339,83 dollars l'once, +0,32%).

Wall Street termine en hausse

La Bourse de New York a terminé en hausse, vendredi, soulagée par un indicateur d'inflation moins mauvais qu'attendu et par les résultats de Microsoft et Alphabet, qui

contrastent avec la déception de Meta. Le Dow Jones s'est octroyé 0,40%, l'indice Nasdaq a gagné 2,03% et l'indice élargi S&P 500 a pris 1,02%.

Les Bourses européennes terminent en hausse: Londres signe des records

Les places boursières européennes ont terminé en hausse vendredi, portées par des résultats d'entreprises de bonne facture et une détente des taux d'intérêt

obligataires après les derniers chiffres d'inflation aux Etats-Unis.

L'indice FTSE 100 de la Bourse de Londres a signé de nouveaux records en

séance (8.146,79 points) et en clôture (8.139,83 points) en progressant de 0,75% sur la séance. Paris a pris 0,89%, Francfort 1,36% et Milan 0,91%.

AUTOMOBILE

Les intentions d'achat stagnent en Europe et en Amérique du Nord (sondage)

Les conducteurs sont toujours plus enclins à acheter une voiture électrique en Chine, tandis que les intentions d'achat stagnent en Europe et en Amérique du Nord, début 2024, selon un sondage publié par un cabinet d'étude. En Chine, 97% des conducteurs se disent "prêts" à acheter un véhicule 100% électrique, marquant une augmentation significative par rapport aux enquêtes précédentes (73% en 2019, 85% en 2021). Ces intentions restent cependant stables en Europe (43% en 2024, contre

42% en 2021) comme aux Etats-Unis (35%, comme en 2021).

Ce sondage a été réalisé en ligne par le cabinet d'étude AlixPartners auprès de 9.000 personnes dans huit pays entre le 28 mars et le 10 avril.

Interrogés sur leurs réticences face à cette technologie, les conducteurs européens placent en premiers la durée de vie de la batterie (40%), le nombre de points de charge (38%), l'autonomie (38%), et le temps de recharge (37%). Les conducteurs chinois s'inquiètent notamment moins du manque

de points de recharge et du temps de recharge. Si l'UE a prévu d'interdire la vente de voitures thermiques à l'horizon 2035, le rythme de hausse des ventes de voitures électriques s'est affaibli ces derniers mois. En mars, 13% des automobiles immatriculées étaient électriques, contre 14,6% sur toute l'année 2023.

Alors que le salon de l'automobile de Pékin a ouvert ses portes jeudi, "la Chine confirme tout son potentiel, devant l'Europe et les Etats-Unis, aussi bien concernant

l'appétit des consommateurs que la pertinence de l'offre des constructeurs", souligne le cabinet d'étude.

En pleine offensive en Europe, de nombreuses marques chinoises voient leur notoriété augmenter même si, partie de zéro, elle reste faible par rapport à celle des constructeurs historiques.

Le prix de ces véhicules chinois, souvent inférieur à leurs équivalents européens, est le principal critère pour les consommateurs européens, note la même source.

ETATS UNIS

Léger recul de la confiance des consommateurs en avril

La confiance des consommateurs aux Etats-Unis est restée relativement stable en avril, entre dégradation chez les ménages les plus âgés et amélioration pour les plus jeunes, et incertitudes liées à l'élection présidentielle de novembre, et alors que l'inflation a récemment rebondi. L'indice a reculé de 2,8 points par rapport à mars, pour s'établir à 77,2 points, selon l'estimation finale de l'Université du Michigan publiée vendredi. La baisse est cependant un peu plus forte qu'attendu, puisque les analystes tablaient sur 77,9 points, selon le consensus de Briefing.com.

La confiance des consommateurs "est restée pratiquement inchangée pour le troisième mois consécutif", a commenté la responsable de l'enquête, Joanne Hsu, citée dans un communiqué.

"Les perspectives économiques à long terme se sont légèrement améliorées

pour atteindre leur plus haut niveau depuis juin 2021, tandis que les perspectives concernant les finances personnelles se sont un peu dégradées", a-t-elle ajouté. Le niveau de confiance s'est cependant montré très variable selon les catégories de consommateurs.

A près de six mois de l'élection présidentielle, qui devrait voir un duel entre l'actuel président démocrate Joe Biden et son prédecesseur républicain Donald Trump, "les républicains ont enregistré une baisse notable de leur sentiment ce mois-ci, contrairement aux démocrates et aux indépendants", détaille Joanne Hsu.

Par ailleurs, "la confiance des consommateurs plus jeunes a augmenté, contrairement aux adultes d'âge moyen et plus âgés dont la confiance a peu changé ou a chuté", a-t-elle ajouté. Et, souligne encore la directrice de l'enquête, "dans l'ensem-

ble, les consommateurs continuent d'exprimer leur incertitude quant à la trajectoire future de l'économie en attendant les résultats des prochaines élections, mais à l'heure actuelle, rien n'indique que les facteurs géopolitiques mondiaux soient au premier plan de leurs préoccupations".

L'enquête de l'Université du Michigan relève également que les consommateurs se montrent plus pessimistes que le mois dernier quant à la trajectoire de l'inflation, tant pour les mois à venir qu'à plus long terme.

La hausse des prix, en effet, qui avait ralenti au cours des derniers mois de 2023, est repartie à la hausse.

L'inflation était de 2,7% sur un an en mars, contre 2,5% en février, selon l'indice PCE, privilégié par la Fed, et de 3,5% sur un an selon l'indice CPI, sur lequel sont notamment indexées les retraites.

MARCHÉS DES CHANGE

La chute du yen s'accélère après le statu quo monétaire de la BoJ

Le yen voyait ses pertes s'accentuer vendredi, passant le seuil de 157 yens pour un dollar après que la Banque du Japon (BoJ) a gardé son taux directeur inchangé, et en raison de la force du billet vert.

L'accès de faiblesse est tel que les investisseurs patient sur une intervention immédiate du Japon sur le marché des changes.

Vers 16H45 GMT (17H45 à Paris), la devise nippone plongeait de 1,16% à 157,48 yens pour un dollar, après être tombée face au billet vert à 157,49 yens, du jamais vu depuis mai 1990. La devise nippone s'enfonçait également de 0,78% à 168,33 yens pour un euro, ayant touché plus tôt vendredi un nouveau plus bas depuis août 2008 face à la monnaie unique, à 168,35 yens.

Cours de vendredi	Cours de jeudi
15H45 GMT	21H00 GMT
EUR/USD 1,0689	1,0730
EUR/JPY 168,33	167,01
EUR/CHF 0,9773	0,9787
EUR/GBP 0,8570	0,8574
USD/JPY 157,48	155,65
USD/CHF 0,9143	0,9121
GBP/USD 1,2472	1,2514

MATIÈRES PREMIÈRES

Le cuivre, "roi des métaux verts" dépasse 10.000 dollars la tonne

Le prix du cuivre, métal phare de la transition énergétique, a dépassé vendredi 10.000 dollars la tonne pour la première fois depuis deux ans grâce à une demande qui s'accélère pour une production limitée. Le métal rouge est particulièrement sous le feu des projecteurs depuis l'offre de rachat hostile du géant BHP sur son rival Anglo American, qui donne naissance, si elle se concrétise, à la plus grande société minière et productrice de cuivre au monde.

Depuis fin février, le cours du cuivre a gagné près de 18%, galvanisé par les craintes d'un important déficit sur le marché mondial.

Vendredi, il a grimpé jusqu'à 10.033,50 dollars avant de retomber un peu. En parallèle, l'offre souffre d'une combinaison de grèves, tensions géopolitiques, nouvelles réglementations ou encore baisse des rendements de gisements vieillissants. Le spectre de pénuries avait déjà propulsé le métal rouge à sommet historique en mars 2022, à 10.845 dollars la tonne.

FRANCE

Dette: Moody's laisse inchangée la note souveraine de la France

L'agence de notation Moody's a maintenu vendredi la note souveraine de la France, au niveau "Aa2" avec perspective stable, jugeant le risque de défaut très faible malgré la récente dégradation des finances publiques du pays. Le déficit public de la France a lourdement dérapé à 5,5% du PIB en 2023 au lieu de 4,9% espérés, et avec 110,6% du PIB de dette, elle a le troisième plus fort ratio de dette de l'UE après la Grèce et l'Italie.

RUSSIE

La banque centrale russe relève ses prévisions de croissance du PIB

Les prévisions de croissance du PIB de la Russie pour l'année 2024 ont été relevées à la hausse, de 2,5% à 3,5%, contre 1% à 2% selon les projections précédentes, a annoncé vendredi la banque centrale russe dans un communiqué.

L'économie russe a enregistré au premier trimestre une croissance plus rapide que les prévisions initiales et la consommation reste élevée dans un contexte de progression sensible des revenus des ménages et de moral des ménages positif, selon la banque centrale. La banque a maintenu ses taux directeurs à 16% tandis que les pressions inflationnistes redescendent progressivement de leur niveau élevé. La montée continue de la demande intérieure surpasse les capacités du pays à augmenter l'offre, ce qui signifie que le retour de l'inflation à l'objectif visé devrait être plus lent que prévu initialement en février, a indiqué la banque.

SCOUTS MUSULMANS ALGÉRIENS 1^{re} rencontre nationale des créateurs de contenu scout

Le Mouvement des scouts musulmans algériens (SMA) a organisé, vendredi à Alger, la 1^{re} rencontre nationale des créateurs de contenu scout, au cours de laquelle l'accent a été mis sur l'importance de développer l'information numérique ciblée pour la commercialisation de la véritable image scoute. Dans une allocution prononcée lors des travaux de cette rencontre, le Commandant général des SMA, Abderrahmane Hamzaoui, a souligné que «la stratégie d'information et d'influence menée par les créateurs de contenus via les réseaux sociaux, au service des jeunes, vise essentiellement à commercialiser la véritable image de la scoute école de scoutisme, fondée par le chahid Mohamed Bouras», affirmant l'importance de la «développer». La rencontre a été une occasion importante pour former les jeunes scouts, en matière de création de contenu utile pour protéger «leur histoire, leur culture et leur identité nationale, et relever les défis posés dans divers domaines», a-t-il estimé. Il a, dans ce sens, conseillé aux jeunes, notamment les SMA de renforcer et d'intensifier les efforts pour créer un contenu utile, et ce à travers l'apprentissage des langues étrangères et la lecture, estimant que cette rencontre était une occasion propice pour développer leurs capacités dans ce domaine. La rencontre a été ponctuée par la distinction des lauréats du concours national «film mobile», auteurs d'œuvres précieuses, intéressant la société, notamment durant le mois sacré de Ramadhan.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 44 morts et 197 blessés en une semaine

Les services de la Gendarmerie nationale ont enregistré, sur leur territoire de compétence, 44 morts et 197 blessés dans 135 accidents corporels de la circulation au cours de la dernière semaine. Le responsable de la communication au Centre d'information et de coordination routière de la Gendarmerie nationale, le sergent-chef Abdelhamid Amrani, a précisé à l'APS que le facteur humain demeure la «principal cause» de ces accidents. «117 accidents ont été provoqués par des conducteurs pour différentes raisons dont le non respect de la distance de sécurité (18 accidents), le non-ralentissement dans les virages (13), et l'imprudence (13), tandis que les piétons sont à l'origine de 15 autres accidents», a ajouté la même source. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec 12 accidents, suivie de Bouïra (11), puis des wilayas d'Oran et Tébessa (6). L'accident le plus mortel s'est produit dans la wilaya de Tamanrasset, qui a fait 8 morts et 15 blessés, tandis qu'un autre accident corporel de la circulation est survenu dans la wilaya de Constantine, faisant 15 blessés à différents degrés, a-t-il indiqué. Selon le même responsable, le bilan fait ressortir «une baisse» du nombre d'accidents (-5), de morts (-18) et de blessés (-126) par rapport à la semaine précédente. Dans ce cadre, le sergent-chef Amrani a appelé les usagers de la voie publique «au respect du code de la route, à éviter les excès de vitesse ainsi que les manœuvres et les dépassages dangereux», rappelant la page officielle «TARIK» pour consulter l'info-trafic et le numéro vert 1055 pour tout signalement.

TLEMCEN Saisie de 33 kg de cannabis et arrestation de deux personnes

Les services de police de la wilaya de Tlemcen ont saisi récemment 33 kg de cannabis et ont arrêté deux personnes, a indiqué vendredi un communiqué de la cellule de communication de la Sécurité de wilaya. Cette opération a été effectuée par les éléments du service régional de lutte contre le trafic illicite de drogue, suite à des investigations approfondies, sur la base d'informations selon lesquelles des membres d'un réseau criminel, se préparent à la vente d'une quantité de drogue dans les villes de l'Ouest du pays, a ajouté la même source. L'exploitation de ces informations a permis de localiser les deux suspects, et leur arrestation. L'exploitation de leur possession 33 kg de cannabis. Une procédure judiciaire a été engagée contre ces deux individus, qui ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes, a-t-on conclu.

PERSONNES AGÉES

Le CNDH salue les efforts constants de l'Etat pour accompagner les personnes âgées

Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH), a salué, vendredi dans un communiqué, l'action de l'Etat et ses efforts constants pour accompagner les personnes âgées en milieu familial et dans les centres d'accueil, à la veille de la journée nationale des personnes âgées célébrée le 27 avril de chaque année.



A cette occasion, le CNDH a salué «l'action de l'Etat et ses efforts constants pour accompagner cette catégorie en milieu familial et dans les centres d'accueil, insistant en particulier sur les instructions données par le président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, à l'adresse du gouvernement en vue de prendre les mesures nécessaires pour la révision des pensions des retraités dont un grand nombre d'entre eux font partie de la catégorie des personnes âgées», ajoute le communiqué.

Le CNDH a rappelé que «les personnes âgées sont le réservoir essentiel des valeurs morales et de la mémoire historique de la Nation et mé-

ritent tous le respect et la considération», préconisant «de veiller, à chaque occasion, à rappeler à tous que l'être humain en atteignant un certain âge, a besoin d'une bonne

prise en charge et de bienveillance de la part de son entourage». Le Conseil a rappelé «la nécessité de réaliser des études sociologiques et des recherches scientifiques de ter-

rain pour créer une base de données, et partant obtenir des indicateurs scientifiques clairs et précis sur la situation sociale et sanitaire des personnes âgées dans la société algérienne, en tenant compte du tissu démographique de chaque région du pays».

L'importance de cette étude réside dans «le renforcement de la prise en charge des personnes âgées et la garantie d'une coordination efficace entre les secteurs concernés, ainsi que les organisations de la société civile chargées d'assurer un accompagnement et une prise en charge sociale aux personnes âgées, en appui aux efforts de l'Etat dans ce sens».

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE

Lancement des inscriptions au camp de printemps spécialisé des clubs universitaires

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a annoncé l'ouverture des inscriptions pour le camp de printemps spécialisé des clubs universitaires, qui se tiendra du 30 avril au 3 mai prochain à Alger sous le thème: «Efforts constants pour une participation efficace», indique, vendredi, un communiqué du CSJ.

«L'organisation du camp de printemps spécialisé des clubs universitaires vise à renforcer la culture du dialogue et de l'initiative auprès de différentes catégories de jeunes afin d'ancrer les valeurs de citoyenneté et de civisme, de contribuer à un meilleur encadrement de cette catégorie importante de la société, de développer ses capacités et sa mobilité, et de

garantir l'échange d'expériences et d'expertises entre eux», précise le communiqué. «La commission d'éducation, de formation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et du renforcement des capacités des jeunes du CSJ supervisera l'organisation de ce camp qui verra la participation de près de 500 étudiants entre 18 et 28 ans activant dans les clubs scientifiques des différents établissements universitaires», note le communiqué.

«La sélection des participants à cet événement se fera sur la base du formulaire d'inscription électronique dans le but de permettre aux étudiants de promouvoir leurs capacités et d'activer leur rôle afin

de renforcer leur esprit de responsabilité et leur participation active et coordonnée leurs efforts de manière à assurer une coordination durable tout en mettant en évidence les modèles réussis de ces expériences sur la scène nationale».

Le camp comporte un programme varié dont des groupes de réflexion spécialisés, d'espaces de discussion et de dialogue entre jeunes, ainsi que des programmes de formation encadrés par un groupe de compétences algériennes de l'intérieur et de l'extérieur du pays. Les inscriptions se feront via le lien suivant: <https://portail.csj.gov.dz/apps/forms/s/StT5SjnBQwzXBrDTFbpL2Fb>», ajoute le communiqué.

TIPASA

Trois morts et neuf blessés dans des accidents de la circulation

Trois personnes ont trouvé la mort et neuf autres ont été blessées dans des accidents distincts de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures sur les routes de Tipasa, a-t-on appris, vendredi, auprès des services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré suite à

un accident survenu vendredi matin sur la voie express Ti-pasa-Cherchel au niveau de la commune de Nador, ayant fait trois morts et deux blessés dans une collision impliquant un véhicule de tourisme et un camion, selon les précisions des services de la Protection civile. Le bilan a été enregistré suite à

un déplacement pour évacuer les blessés et transférer les corps des victimes à l'hôpital de Tipasa. Par ailleurs, un carambolage entre une voiture de tourisme, un bus de transport de voyageurs, et deux véhicules utilitaires, survenu jeudi sur la voie express Alger-Tipasa, au niveau de la commune de Khe-

misti, a fait cinq blessés. Deux autres personnes ont été blessées à différents degrés dans un troisième accident de la circulation survenu jeudi, sur la voie express au niveau de l'échangeur de Sidi Rached, suite au dérapage et au renversement d'un véhicule de tourisme, ajoute la même source.

ALGER

22 blessés dans une explosion de gaz survenue dans un logement à El-Malha

Vingt-deux (22) personnes ont été blessées, dont huit (8) ont été évacuées vers l'hôpital, suite à une explosion de gaz, suivie d'un incendie dans un immeuble situé dans la cité des 700 Logements à El-Malha, dans la commune de Gué de

Constantine (Alger), ont indiqué vendredi les services de la Protection civile.

L'explosion a fait «22 blessés, dont 8 ont été évacués à l'hôpital, tandis que 14 autres ont été secourus sur place», a précisé le sous-directeur des statistiques et de l'information à la Direction générale de la Protection civile, Nassim Bernaoui, ajoutant que «l'incendie a été maîtrisé pour éviter sa propagation aux autres étages».

Selon le même responsable, les services de la Protection civile sont intervenus «à 20h18 suite à une explosion de gaz suivie d'un incendie survenu au niveau du rez-de-chaussée d'un immeuble de cinq étages dans la cité des 700 Logements à El-Malha, dans la commune de Gué de Constantine». «Trois camions anti-incendie, cinq ambulances et un camion-échelle ont été mobilisés par les mêmes services dans le cadre de cette intervention, a poursuivi M. Bernaoui.

Pour sa part, le porte-parole de Sonel-

gaz, Khalil Hodna, a affirmé dans une déclaration postée sur les réseaux sociaux, que «l'intervention des services de Sonelgaz a été rapide pour sécuriser les lieux».

«Selon les premières observations des équipes de Sonelgaz relevant de la Direction de distribution de Gué de Constantine, sous réserves, l'incendie s'est déclaré au domicile en question, suivi d'une explosion de gaz dans l'installation intérieure (du domicile)», a indiqué M. Hodna, ajoutant que «les services de Sonelgaz sont intervenus rapidement pour sécuriser les lieux». M. Hodna a précisé que «l'électricité et le gaz ont été coupés dans le périmètre de l'incident pour permettre aux services concernés d'intervenir et d'accomplir leurs missions, en attendant les résultats de l'enquête officielle pour élucider les circonstances de cet incendie suivi d'une explosion dans l'installation intérieure du domicile».

APS

PALESTINE

Agression sioniste contre Ghaza : il faudra 14 ans pour déblayer les décombres (ONU)

Le Service de lutte anti-mines des Nations unies (UNMAS) a déclaré vendredi qu'il faudrait environ 14 ans pour enlever la grande quantité de décombres, y compris des munitions non explosées, laissés par la guerre génocidaire sioniste qui se poursuit dans la bade de Ghaza pour le 203ème jour consécutif.

Pehr Lodhammar, officier supérieur de l'UNMAS, a indiqué, lors d'un point de presse à Genève, que la guerre avait laissé «environ 37 millions de tonnes de débris dans ce territoire largement urbanisé et densément peuplé».

Il a déclaré que «même s'il était impossible de déterminer le nombre exact de munitions non explosées trouvées à Ghaza, il faudrait probablement 14 ans dans certaines conditions pour nettoyer les débris, y compris les décombres des bâtiments détruits».

«Nous savons qu'il y a gé-

néralement un taux de défaillance d'au moins 10 % des munitions terrestres qui sont tirées et ne fonctionnent pas. Nous parlons de 14 ans de travail avec 100 camions», a-t-il ajouté.

Le même service onusien avait déclaré, début avril, que la quantité énorme de bombes larguées sur Ghaza depuis le 7 octobre signifie qu'il faudra des millions de dollars et de nombreuses années pour décontaminer l'enclave des munitions non explosées».

L'agression sioniste qui se



poursuit depuis le 7 octobre 2023 à Ghaza, a fait au moins 34 305 martyrs parmi les Palestiniens, dont 14 778 enfants, 9 752 femmes, selon les autorités palestiniennes et l'ONU.

HAÏTI

Le pays connaît la pire crise humanitaire depuis le tremblement de terre de 2010 (PAM)

Le directeur du Programme alimentaire mondial (PAM), Carl Skau, a déclaré jeudi qu'Haïti était confronté à la pire crise humanitaire depuis le tremblement de terre de 2010.

Lors d'une conférence de presse au siège de l'ONU à New York, le directeur des opérations de l'agence a donné des détails sur sa récente visite dans le pays et a souligné que «la moitié des Haïtiens souffrent d'in sécurité alimentaire».

Il a souligné que «la crise sécuritaire dans le pays est la principale cause d'autres problèmes humanitaires. La violence a générée des déplacements et des dysfonctionne-

ments économiques, aggravant la vulnérabilité de la population dans toute la région».

Selon l'ONU, Haïti connaît l'un des niveaux d'insécurité alimentaire les plus élevés au monde. Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire a triplé depuis 2016. Au total, 4,35 millions d'Haïtiens, soit près de la moitié de la population, n'ont pas assez à manger et 1,4 million sont confrontés à des niveaux d'insécurité alimentaire d'urgence. La malnutrition aiguë globale touche 7,2 % des enfants de moins de cinq ans, tandis que 66 % des enfants du même groupe d'âge souffrent d'anémie, d'après les données de l'ONU.

Aussi, les mauvais résultats de l'agriculture et la forte dépendance aux importations génèrent également une insécurité alimentaire. Cela rend le pays vulnérable à l'inflation et à la volatilité des prix sur les marchés internationaux.

Ces problèmes ont été aggravés par une série de catastrophes au cours des deux dernières décennies, notamment des tempêtes, des inondations, des glissements de terrain, des sécheresses et des tremblements de terre. Dans l'Indice de risque climatique 2021, Haïti se classe au troisième rang des pays les plus touchés par les éruptions météorologiques extrêmes de 2000 à

DÉCÈS DE MIGRANTS DANS LA MANCHE

Deux hommes inculpés au Royaume-Uni

Deux hommes ont été inculpés, vendredi au Royaume-Uni, dans le cadre de l'enquête sur la mort de cinq migrants, dont une petite fille, qui tentaient de traverser la Manche mardi, a annoncé la police britannique. Arrêtés mercredi, les deux hommes sont toujours en garde à vue et doivent être présentés devant un tribunal de Folkestone, dans le Kent (sud-est de l'Angleterre), dans la journée de

vendredi. Outre la fillette, âgée de sept ans, trois hommes et une femme figurent parmi les personnes décédées lors de ce naufrage, a indiqué mardi le préfet du département du Pas-de-Calais. Quelque 112 personnes avaient pris place à bord de l'embarcation, selon le préfet.

Le bateau a pris la mer vers 5H00 (05H00 GMT) mais le moteur s'est arrêté à quelques centaines de mètres du rivage et des personnes sont tombées à l'eau. Une cinquantaine de migrants ont été secourus, puis débarqués au port français de Boulogne-sur-Mer. Les autres ont repris la route pour le Royaume-Uni.

Un troisième suspect de 18 ans arrêté jeudi, était toujours en garde à vue vendredi. Un autre homme de 19 ans a lui été libéré sans poursuites. Cet accident mortel est surveillé

quelques heures après l'adoption par le Parlement britannique d'une loi controversée permettant d'expulser vers le Rwanda des demandeurs d'asile entrés illégalement au Royaume-Uni. Au moins quinze migrants sont décédés en 2024 dans des tentatives de traversée, un chiffre qui dépasse déjà le bilan annuel 2023. L'an dernier, près de 30.000 migrants ont effectué la traversée.

MÉTÉO

D'impressionnantes tornades frappent le centre des Etats-Unis

D'immenses tourbillons sombres qui déchirent le ciel: des dizaines de tornades ont frappé vendredi le centre des Etats-Unis, provoquant d'importants dégâts et blessant au moins trois personnes, selon les autorités. Plus de 70 tornades ont été enregistrées vendredi dans le pays par les services météorologiques américains (NWS), l'essentiel autour de la ville d'Omaha, dans le Nebraska et près de l'Iowa. Sur place, des images de chasseurs d'orages publiées sur les réseaux sociaux montrent d'immenses tourbillons noirs balayer le ciel, retournant terre, poussière et matériaux sur leur passage. Le résultat: des dizaines de bâtiments détruits, des lignes électriques arrachées, des trains déraillés. A Elkhorn, en banlieue d'Omaha, des images montrent des maisons rasées, des

toits envolés, des arbres comme nus. «Les secours poursuivent la vérification des maisons touchées et portent assistance aux événements blessés», a écrit la police d'Omaha sur X. Plus au sud, près de la ville de Lincoln, une tornade a frappé un hangar industriel. Les quelque 70 personnes s'y trouvant lors de l'effondrement du bâtiment ont été évacuées mais 3 d'entre elles sont blessées, sans avoir leur pronostic vital engagé, ont affirmé les autorités du comté de Lancaster lors d'une conférence de presse. Le NWS, qui a publié vendredi de très nombreuses alertes aux tornades dans plusieurs Etats du centre des Etats-Unis, prévoit que ce phénomène météorologique se poursuive samedi dans cette vaste région de plaines agricoles, y compris jusqu'au Texas.

ESPAGNE

Saisie de 25 tonnes de haschich dans un camion de melons venu du Maroc

Les autorités espagnoles ont saisi 25 tonnes de haschisch dissimulées dans un camion en provenance du Maroc censé transporter des melons à destination de la France, ont annoncé vendredi la Garde civile espagnole et les autorités douanières. La marchandise, dont la valeur «pourrait atteindre 50 millions d'euros», a été découverte dans le port d'Algesiras, dans le sud de l'Espagne, ont précisé les deux organismes dans un communiqué commun. Elles étaient dissimulées dans

«22 caisses en bois» à l'intérieur du camion qui, selon les documents présentés aux autorités, était censé transporter des melons à destination de Perpignan, dans le sud de la France. Selon le communiqué, c'est une garde civile travaillant avec un chien renifleur qui aurait sonné l'alerte. Une inspection poussée du camion a alors été lancée, qui a permis la découverte d'une grande quantité de ballots de haschisch. La quantité saisie est estimée à «25 tonnes», «ce qui constituerait

la plus grande saisie de cette substance sur le réseau routier» espagnol «depuis 2015», indique le communiqué. À l'époque, les autorités avaient saisi près de 48 tonnes de haschisch, dissimulées la encore dans des camions, et également à Algesiras, ajoutent la Garde civile et les autorités douanières. L'Espagne est considérée comme le principal point d'entrée du haschisch marocain en Europe.

APS

KENYA

70 morts dans des inondations depuis mars dernier

Un total de 70 personnes ont péri au Kenya depuis mars dans des inondations causées notamment par les pluies supérieures à la normale, a annoncé vendredi le porte-parole du gouvernement, Isaac Mwaura. «Le décompte officiel des compatriotes kényans qui ont malheureusement perdu la vie à cause des inondations, s'élève désormais à 70 personnes», a écrit M. Mwaura sur X, précisant à l'AFP que ce bilan était établi depuis le mois de mars.

La capitale et des comtés voisins ont notamment connu mercredi un violent épisode d'inondations, qui a fait 13 morts et des disparus. Les services météorologiques ont averti que des précipitations «fortes, à très fortes» sont prévues jusqu'en mai dans plusieurs régions du pays. Au Kenya comme dans plusieurs pays d'Afrique de l'Est, les pluies saisonnières se combinent cette année au phénomène climatique El Niño, qui a débuté mi-2023 et pourrait durer jusqu'au mois de mai, a prévenu le 5 mars l'Organisation météorologique mondiale.

BRÉSIL

Au moins 10 morts dans l'incendie d'un hôtel hébergeant des sans-abris

Au moins dix personnes sont mortes dans un incendie qui s'est déclaré vendredi dans un hôtel où vivaient des sans-abris à Porto Alegre, dans le sud du Brésil, ont annoncé les pompiers. «Dix victimes ont été confirmées», ont déclaré les pompiers de l'Etat de Rio Grande do Sul dans un communiqué, précisant que l'hôtel fonctionnait de manière «illégalement». Des médecins légistes sont sur place pour identifier les victimes et enquêter sur les causes de l'incendie. Plusieurs personnes ont été secourues et emmenées dans un hôpital de la région, a indiqué, pour sa part, sur X le maire de Porto Alegre, Sébastião Melo, sans en préciser le nombre. Selon les médias locaux, il s'agit de onze personnes. Les images diffusées par les médias locaux ont montré un bâtiment de trois étages en feu, des pompiers s'efforçant de l'éteindre. Ces derniers sont arrivés sur les lieux vers 02H00 (05H00 GMT) et ont maîtrisé l'incendie vers 05H00.

**SÉRIE DE SÉISMES À TAÏWAN
Le plus fort atteint la magnitude de 6,1**

Taiwan a été frappée samedi à l'aube par une nouvelle série de séismes, le plus fort ayant atteint une magnitude de 6,1, a annoncé l'Agence météorologique centrale taïwanaise. Aucune alerte au tsunami n'a toutefois été émise et il n'a pas été fait état d'éventuelles victimes ou de dégâts. Cette île avait déjà été secouée mardi par des dizaines de tremblements de terre, dont un de magnitude 6,3. Il s'agissait de répliques du séisme du 3 avril de magnitude 7,4, «le plus fort en 25 ans» à Taïwan, qui avait fait au moins 17 morts et plus de 1.100 blessés. Dès les premières heures de samedi, dix secousses ont au total été enregistrées, a déclaré l'agence météorologique. La plus forte a eu lieu en mer non loin de la région de Hualien à 2H21 (18H21 GMT vendredi), à 24,9 km de profondeur, et a déclenché les alarmes sur les téléphones mobiles dans la capitale Taipei. Elle a été suivie de plusieurs autres plus petites avant un autre fort séisme à 02H49 (18H49 GMT), qui s'est produit sur la terre ferme cette fois, à environ 40 kilomètres de la ville de Hualien, à une profondeur de 18,9 kilomètres.

9^e CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ ALGÉRIENNE D'ORTHODONTIE

Les participants réaffirment l'importance de la formation continue

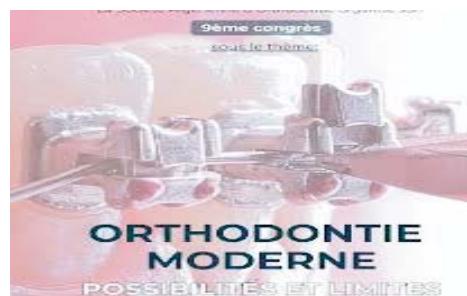
Les participants aux travaux du 9^e congrès de la Société algérienne d'orthodontie ont réaffirmé, vendredi à Alger, l'importance de prioriser la formation continue pour être au diapason avec les développements que connaît le monde dans ce domaine.

Lors de cette manifestation scientifique organisée, deux jours durant, sous le thème : «Orthodontie moderne : possibilités et limites», en présence d'éminents spécialistes nationaux et étrangers dans ce domaine, les participants ont passé en revue les dernières techniques et évolutions dans le domaine de l'orthodontie, ainsi que les défis et les perspectives de cette spécialité.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de l'ouverture de cette rencontre, le nouveau président de la Société algérienne d'orthodontie, Dr Reda Lotfi Alim, a indiqué que le thème de ce congrès «réflète pleinement l'en-

gagement des spécialistes à explorer les opportunités offertes dans le contexte des progrès réalisés dans le domaine de l'orthodontie, tout en reconnaissant les défis auxquels nous sommes confrontés». Soulignant la nécessité pour les médecins spécialistes et les étudiants de bénéficier d'une formation continue afin de s'enquérir des pratiques modernes dans ce domaine, le président de la Société a fait savoir que ce congrès se veut une occasion pour échanger les idées et les expertises entre spécialistes nationaux et étrangers.

Pour sa part, la présidente du congrès et chef de service d'or-



thodontie à l'hôpital de Beni Mescousse, Pr. Nadira Benkhafallah a

mis en avant «l'importance de promouvoir cette spécialité» et la

développer davantage. L'ancienne présidente de la Société algérienne d'orthodontie, Pr. Safia Laraba a mis l'accent sur la nécessité de suivre les progrès que connaît le monde dans le domaine de l'orthodontie en priorisant la formation continue et en organisant des rencontres similaires pour échanger les expertises et les expériences.

Lors de cette rencontre, les dernières techniques d'orthodontie ont été passées en revue, ainsi que l'utilisation de la technologie numérique et de l'intelligence artificielle dans cette spécialité, et les stratégies de traitement.

ORAN

L'importance de l'utilisation de l'intelligence artificielle pour prédirer les crises sanitaires et bien se préparer à y faire face (Kamel Sanhadji)

Le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, le Professeur Kamel Sanhadji, a souligné, jeudi à Oran, l'importance de l'utilisation de l'intelligence artificielle et des mathématiques pour anticiper et prédirer les crises sanitaires et les pandémies, afin de bien se préparer à y faire face. En marge du 19^e Congrès méditerranéen sur les maladies cardiaques et pulmonaires, M. Sanhadji a indiqué que «l'utilisation de l'intelligence artificielle et des mathématiques pour développer la santé est l'un des objectifs les plus importants de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, qu'il dirige et qui a été créé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin de mettre en place un système de santé avancé, garantissant un haut niveau de traitement spécifique et une prévention élargie des maladies».

Il a ajouté que «l'Agence nationale de sécurité sanitaire comprend des experts, qui étudient systématiquement et scientifiquement

tous les indicateurs et causes liés à toutes les maladies et nous avons des techniques, notamment d'intelligence artificielle et de traitement de grandes données (Big data) en relation avec la santé et avec l'assistance des spécialistes dans les domaines médical, des mathématiques, de l'informatique, des prévisions et de modélisation».

Selon le même responsable, l'importance de l'utilisation de l'intelligence artificielle réside dans le fait que «l'ancien système de santé a démontré ses limites, lors des crises sanitaires d'urgence comme celle du Covid-19, qui a révélé la faiblesse de tous les systèmes de santé mondiaux, car la réaction après le déclenchement de la pandémie a été faible, ce qui n'a pas permis de la maîtriser qu'après des années».

Le Professeur Sanhadji a indiqué que la seule solution à de telles crises sanitaires est de «les anticiper et de bien s'y préparer, notamment avec la préparation des vaccins

ou des médicaments appropriés et en formulant des recommandations, qu'elles soient spécifiques à l'environnement, au système de santé ou autres», notant que «l'usage des méthodes scientifiques de traitement des données, leur raccordement mathématique avec l'intelligence artificielle nous permettent d'obtenir un signal, même faible, pour prévoir toute crise sanitaire». A propos du Forum, le président de la Société algérienne d'Allergologie et d'Immunologie Clinique (SAAIC) et président de la commission de santé et de solidarité nationale au Conseil de la nation, le Professeur Habib Douaghi a souligné que «son importance est issue de sujets proposés pour le débat, surtout concernant les maladies respiratoires». Le même intervenant a évoqué l'importance du médecin de famille, qui constitue le principal pilier du processus de sensibilisation à travers le dépistage précoce des maladies, l'identification des facteurs de risque qui conduisent

et la fourniture d'interventions appropriées au moment opportun. Cette rencontre a été organisée par l'Association algéro-méditerranéenne de pneumologie, allergologie et immunologie clinique, en collaboration avec l'Association algéro-franco-méditerranéenne de pneumologie (AFMP), avec la participation de 250 participants, notamment des généralistes et des spécialistes, dont 130 de pays européens, africains et du Canada.

Le président du Congrès, Laurent Soukarie, et président de l'Association méditerranéenne de pneumologie (AFMP), a fait savoir que cette rencontre intervient dans le cadre de la formation continue des médecins et d'échanger scientifiques des expériences. Plusieurs interventions sont programmées dans le cadre de cette manifestation scientifique sur l'asthme, les maladies du sommeil, les maladies respiratoires et leur relation avec le cœur et autres.

BATNA

Journées d'étude et de formation sur les tumeurs secondaires du foie causées par les cancers du côlon et du rectum

Des journées d'étude et de formation sur les tumeurs du foie causées par le cancer colorectal sont organisées depuis jeudi au Centre hospitalo-universitaire (CHU) Touhami-Benflis de Batna. Cette manifestation de 3 jours se tient à l'initiative du service de chirurgie générale du CHU de Batna, en coordination avec le Centre régional de lutte contre le cancer et le comité pédagogique chargé de la formation des médecins résidents en chirurgie, dans l'Est du pays. Le médecin spécialiste en chirurgie générale, Issam Megââche, du service de chirurgie générale du CHU de Batna, a indiqué que les journées scientifiques de formation sont «encadrées par des experts étrangers spécialisés en chirurgie oncologique venus de la ville française de Nancy, dont l'expérience bénéficiera aux médecins résidents des services de chirurgie générale dans les hôpitaux de l'Est du pays». Le même spécialiste a précisé que des «communications théoriques» seront effectuées au profit des spécialistes participant à cette manifestation scientifique qui sera ponctuée d'interventions chirurgicales «qualitatives et complexes» sur des patients atteints de cancer du foie et du pancréas. Des interventions, a-t-il dit, qui seront retransmises en direct, par visioconférence dans le grand auditorium où se tient la formation, depuis la salle d'opérations du CHU de Batna. Le Dr Megââche a ajouté que ces opérations seront réalisées au CHU «selon les toutes dernières technologies, éprouvées à l'étranger, ce qui permettra aux chirurgiens spécialisés participant aux journées de formation d'acquérir de l'expérience et de s'enquérir des méthodes scientifiques modernes qui contribuent à une meilleure prise en charge des personnes atteintes de ce type de cancer». Le même spécialiste a aussi souligné que le choix du sujet de ces journées «procède de la volonté de faire découvrir les nouvelles techniques utilisées dans le traitement du cancer colorectal, qui fait partie des cancers très répandus actuellement, et qui provoquent l'apparition de tumeurs secondaires du foie et du pancréas, ce qui complique le processus de prise en charge de ces cas». Les communications théoriques prévues dans le cadre de ces journées de formation scientifique, en présence de nombreux spécialistes venus de plusieurs wilayas de l'Est du pays, ont pour théâtre le grand auditorium du CHU de Batna où s'effectueront, également, les interventions chirurgicales prévues les 26 et 27 avril courant.

PLANTES MÉDICINALES

Le mésusage peut-être dangereux pour la santé

Le mésusage des plantes dans le cadre de la phytothérapie ou pour la consommation, comporte des risques sur la santé humaine et peut entraîner la mort, a mis en garde Dr. Warda Issad du CHU Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou. Rencontrée à la maison de la culture Mouloud Mammeri, à l'occasion de la Semaine nationale de prévention (15/21 avril), Dr Issad, résidente en toxicologie, a indiqué à l'APS que l'utilisation, sans maîtrise des dosages, de composition et du mode d'administration et de la partie à utiliser (feuilles, rhizome, fruit...) des plantes médicinales, comestibles, aromatiques ou autres, peut s'avérer dangereuse pour la personne. Certaines plantes contiennent des principes actifs puissants qui peuvent, en cas de surdosage ou de non-respect du mode d'administration, entraîner des troubles digestifs tels les vomissements, les diarrhées?

? ainsi que l'avortement, la perturbation de la glycémie, le coma, le trouble cardiaque et parfois le décès, a-t-elle averti. Cueillir une plante dans la nature ou acheter une préparation sans connaître sa composition, mais juste pour ses propriétés thérapeutiques «miraculeuses» vantées notamment sur les réseaux sociaux et souvent par des non-spécialistes comme c'est à la mode ces derniers temps, n'est donc pas un geste anodin, a-t-elle prévenu. Outre le mésusage de la plante, il peut aussi y avoir un problème

d'identification, du fait que certaines plantes toxiques ressemblent beaucoup à d'autres comestibles, comme c'est le cas pour les champignons que seul un œil connaisseur peut différencier. Afin d'éviter tout risque lié à la phytothérapie, Dr. Issad a conseillé aux citoyens qui souhaitent utiliser des plantes, champignons ou huiles essentielles, de demander l'avis d'un spécialiste, particulièrement le pharmacien.

Pour rappel, en octobre dernier, Pr. Mohand-Akli Boubchir, chef de service néphrologie au CHU de Tizi-Ouzou, qui s'exprimait à l'occasion d'une Journée sur la néphrologie, avait mis en garde contre le mésusage des plantes. Il avait souligné que le recours à la médecine traditionnelle, par la prise non contrôlée de certaines plantes médicinales en vente libre chez les herboristes, peut conduire à une insuffisance rénale, ajoutant que certaines plantes possèdent de principes actifs trop puissants qui peuvent même causer le décès.

Ces plantes toxiques si communes

Une affiche sur l'intoxication par les plantes, exposée par Dr. Issad et ses collègues du laboratoire de toxicologie du CHU Nedir Mohamed, dans le cadre de la Semaine nationale de prévention, a fait cas des plantes

toxiques les plus communes, qu'on retrouve facilement dans la nature ou qui sont utilisées pour décorer les intérieurs. Il s'agit du chardon à glu (Addad en Tamazight ou Chouk El ilk en arabe) qui peut causer des troubles digestifs (nausées, vomissements et diarrhées), jaunisse, perturbation de la glycémie, toxicité hépatique, coma et décès. Le laurier rose (Illi ou Deffa) entraîne l'irritation des muqueuses, hypersalivation, nausées, diarrhées et vomissements, douleurs abdominales et troubles cardiaques graves. Idem pour la Dieffenbachia (Bougia en arabe) plante ornementale présente dans beaucoup de maisons, bureaux, administrations et autres espaces recevant du public, appréciée pour son beau feuillage tacheté en vert et jaune, mais qui est toxique. Elle peut causer des brûlures, des cédermes de la langue et des muqueuses, des difficultés respiratoires en plus de nausées, diarrhées et vomissements. L'affiche comporte aussi les photos d'autres plantes toxiques communes, dont le ricin, Datura ou herbe du diable à grandes fleurs blanches, clématis, Cigûê, coloquinte et Zygophyllum. En cas d'intoxication par une plante, graine ou champignon, le premier geste à faire est d'appeler, en urgence, le Centre antipoison (CAP) au 023 16 38 50 ou le Centre national de toxicologie au 023 36 77 77, a rappelé Dr. Issad.

PALESTINE

Ghaza: soupçons de vol d'organes sur les corps trouvés dans des fosses communes à l'hôpital Nasser (secours)

L'état de certains corps de martyrs palestiniens découverts dans les fosses communes du complexe médical Nasser à Khan Younis, dans le sud de la bande de Ghaza, soulève des soupçons de vol d'organes par les forces sionistes, rapportent des médias citant les sources.

«Certains corps ont été retrouvés les mains attachées, l'abdomen ouvert et cousins d'une manière incompatible avec les méthodes habituelles de suture des plaies à Ghaza, ce qui fait soupçonner la disparition de certains organes», a déclaré jeudi Mohammed Al-Mughayer, un responsable de la Défense civile de Ghaza. «Les corps d'un homme et d'une jeune fille mutilée, sans membres, ont également été retrouvés, portant des blouses d'hôpital, ce qui laisse penser qu'ils ont été enterrés vivants», a-t-il ajouté.

M. Al-Mughayer a également

noté que «des mains de certains corps ont été retrouvées liées avec des attaches en plastique et que les cadavres portaient des robes blanches utilisées par l'armée sioniste comme vêtements pour les détenus de l'hôpital Nasser, avec des marques de blessures par balle à la tête, ce qui éveille des soupçons sur leur exécution et liquidation sur le terrain». «Nous avons également trouvé de nombreux corps enveloppés dans des linceuls noirs et bleus en plastique et en nylon, qui sont d'une couleur différente de celle des linceuls utilisés à Ghaza, ce qui fait soupçonner que l'objectif de

l'occupation était d'augmenter la température des corps pour accélérer leur décomposition et dissimuler des preuves», a-t-il déclaré.

Il a estimé que toutes les preuves antérieures «indiquent que l'occupation a commis des crimes contre l'humanité et procédé à des exécutions sur le terrain dans les locaux de l'hôpital Nasser».

Le responsable des secours de Ghaza, a exigé l'ouverture rapide d'une enquête internationale sur cette sordide affaire. L'armée sioniste s'est retirée de Khan Younis le 7 avril après une attaque terrestre de quatre mois dans le



complexe médical Nasser. La guerre génocidaire sioniste, qui est à son 203ème jour, a fait plus de 34 300 martyrs, pour la plupart des femmes et des enfants, et près de 77 300 blessés dans un contexte de destruction massive et de graves pénuries de produits de première nécessité.

Plus de six mois après le début de la guerre, de vastes étendues de Ghaza étaient en ruines, poussant 85 % de la population de l'enclave au déplacement interne au milieu d'un blocus complet empêchant l'entrée de nourriture, d'eau potable et de médicaments, selon l'ONU.

L'UNRWA met en garde contre les effets sanitaires des déchets

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a mis en garde, vendredi, contre les effets dévastateurs sur la santé des tas de déchets qui s'accumulent à travers le territoire dévasté par une guerre génocidaire menée par l'occupation sioniste et qui se poursuit depuis le 7 octobre 2023. L'agence onusienne a publié un message sur la plate-

forme «X» avertissant «sur les effets dévastateurs sur la santé des tas de déchets qui s'accumulent à travers le territoire assiégié». «Le manque d'accès humanitaire sûr et sans entrave a un impact dévastateur à Ghaza. Les déchets continuent de s'accumuler et l'eau courante se fait rare. A mesure que le temps se réchauffe, le risque de propagation de maladies dans la bande de Ghaza augmente», a dé-

claré l'agence des Nations Unies. «Les services de l'UNRWA sont essentiels, mais impossibles sans accès», a insisté l'agence. Auparavant, les Nations Unies ont signalé que «270 000 tonnes de déchets solides se sont accumulées à Ghaza», soumise à une guerre génocidaire sioniste depuis 203 jours ce qui entraîne de graves problèmes sanitaires et environnementaux.

FRANCE

Trois premiers cas de choléra «autochtones» confirmés à Mayotte

Trois premiers cas de choléra «autochtones» ont été identifiés à Mayotte où dix cas importés avaient déjà été recensés depuis mi-mars chez des migrants en provenance, notamment des Comores voisines, a annoncé vendredi l'Agence régionale de santé (ARS).

Ces cas, les premiers à découler d'une contamination interne dans ce département français de l'océan Indien, ont été «identifiés dans la commune de Kougou», au nord de Mamoudzou, a précisé Olivier Brahic, directeur général de l'ARS, lors d'une conférence de presse. «Le plus probable» est que ces patients aient été contaminés par une personne malade (qui) ne s'est pas présentée au Samu», a-t-il poursuivi.

Les trois personnes concernées sont une femme, un homme et un nourrisson, sans lien biologique entre eux. «Nous devons suivre de près cette situation,

nous sommes en train de mettre en place des mesures d'identification des contacts, de mise sous antibiotiques et nous organisons la vaccination des habitants de cette zone», a ajouté M. Brahic.

En parallèle, un centre de dépistage va être ouvert sur place et 20 médecins et infirmiers arriveront en renfort samedi à Mayotte. Avant ces trois cas, dix avaient été confirmés à Mayotte depuis le 18 mars, mais tous importés, la plupart sur des personnes venant des Comores voisines, où une épidémie sévit depuis le début de l'année et par où transitent de nombreux migrants venant de la République démocratique du Congo et se rendant à Mayotte.

Le choléra est une forme aiguë de diarrhée qui peut tuer en quelques heures et se contracte par une bactérie généralement transmise par de l'eau ou de la nourriture contaminées.

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ Les antibiotiques sont «surutilisés» parmi les patients hospitalisés atteints du COVID-19

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a rapporté une «surutilisation généralisée» d'antibiotiques chez les patients hospitalisés pour COVID-19 entre janvier 2020 et mars 2023, ce qui pourrait avoir exacerbé la propagation «silencieuse» de la résistance aux antimicrobiens (RAM). Alors que seulement 8 % des patients hospitalisés atteints du COVID-19 présentent des co-infections bactériennes nécessitant des antibiotiques, trois patients sur quatre, soit environ 75 %, ont été traités avec des antibiotiques «juste au cas où» ils pourraient aider, indique vendredi l'OMS sur son site. «Lorsqu'un patient a besoin d'antibiotiques, les avantages l'emportent souvent sur les risques associés aux effets secondaires ou à la résistance aux antibiotiques. Cependant, lorsqu'ils sont inutiles, ils n'offrent aucun avantage tout en posant des risques, et leur utilisation contribue à l'émergence et à la propagation de la résistance aux antimicrobiens», a déclaré Silvia

Bertagnolio, chef de l'unité de l'OMS pour la surveillance. Dans l'ensemble, selon l'organisation onusienne, «l'utilisation d'antibiotiques n'a pas amélioré les résultats cliniques des patients atteints de COVID-19. Mais cela pourrait plutôt nuire aux personnes sans infection bactérienne, par rapport à celles qui ne reçoivent pas d'antibiotiques. Cela souligne la nécessité urgente d'améliorer l'utilisation rationnelle des antibiotiques afin de minimiser les conséquences négatives inutiles pour les patients et les populations». Les données ont été collectées auprès de quelque 450 000 patients admis dans les hôpitaux pour COVID-19 dans 65 pays sur une période de trois ans entre janvier 2020 et mars 2023. Les résultats sont présentés dans une affiche scientifique de l'OMS partagée à l'occasion du congrès mondial de la Société européenne de microbiologie clinique et de maladies infectieuses (ESCMID), qui se déroule à Barcelone, en Espagne, du 27 au 30 avril.

Adolescents : la consommation d'alcool et de nicotine en hausse en Europe, en Asie et au Canada

La consommation de substances psychoactives est en hausse chez les adolescents d'Europe, d'Asie centrale et du Canada, et les filles égalemment, voire dépassent, les garçons lorsqu'il s'agit de fumer et de boire, indique un nouveau rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), appelant à des mesures préventives urgentes.

Les données couvrant les trois régions révèlent que plus d'un jeune de 15 ans sur deux a expérimenté l'alcool, tandis qu'un adolescent sur cinq a récemment utilisé des e-cigarettes, a souligné l'Agence sanitaire mondiale, dans un appel jeudi à des mesures préventives urgentes. «La consommation généralisée de substances nocives chez les enfants dans de nombreux pays de la Région européenne - et au-delà - constitue une grave menace pour la santé publique», a déclaré le Directeur régional de l'OMS pour l'Europe, Hans Kluge.

Etant donné que le cerveau continue de se développer jusqu'au milieu de la vingtaine, a-t-il poursuivi, «les adolescents doivent être protégés des effets

des produits toxiques et dangereux». La consommation d'alcool reste très répandue chez les adolescents : 57 % des jeunes de 15 ans affirment avoir déjà essayé l'alcool et 37 % l'ont consommé au cours du dernier mois. Environ, un jeune sur dix, toutes tranches d'âge confondues, a fait l'expérience d'un état d'ébriété important, y compris au moins deux fois dans sa vie. Ce taux passe de 5 % à l'âge de 13 ans à 20 % à l'âge de 15 ans, ce qui démontre une tendance à l'escalade de l'abus d'alcool chez les jeunes. Selon l'étude, les e-cigarettes ont également gagné en popularité, dépassant les cigarettes traditionnelles : 32 % des jeunes de 15 ans les ont essayées et 20 % les ont utilisées au cours des 30 derniers jours.

Dans le même temps, la consommation de cannabis a légèrement diminué : 12 % des jeunes de 15 ans interrogés l'ont essayé en 2022, contre 14 % en 2018. Le rapport met en garde contre la consommation précoce de cannabis, qui peut conduire à la dépendance et à des modes de consommation problématiques plus tard dans la vie. Le rapport

LUTTE CONTRE LE PALUDISME

Trois nouveaux pays africains lancent la vaccination

Trois pays africains supplémentaires ont commencé à déployer à grande échelle des vaccins contre le paludisme destinés à des millions d'enfants sur un continent qui compte la plupart des décès dus à cette maladie, ont déclaré jeudi aux médias l'OMS et l'UNICEF.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, l'Afrique représente environ 94 % des cas de paludisme dans le monde et 95 % des décès liés à cette maladie transmise par les moustiques, la plupart d'entre eux étant des enfants. Le Bénin, le Liberia et la Sierra Leone rejoignent d'autres pays africains qui proposent déjà ce vaccin dans le cadre de leurs programmes de vaccination des enfants, selon le communiqué. Depuis 2019, plus de deux millions d'enfants ont été vaccinés au Ghana, au Kenya et au Malawi dans le cadre d'une phase pilote, ce qui a permis de réduire considérablement les cas de paludisme grave et les hospitalisations. «Avec le nouveau vaccin contre le paludisme, sûr et efficace, nous disposons désormais d'un outil supplémentaire pour lutter contre cette maladie», a déclaré le Dr Austin Demby, ministre de la Santé de la Sierra Leone, dans le communiqué. «En combinaison avec des moustiques imprégnés d'insecticide, un diagnostic et un traitement efficaces, et des pulvérisations à l'intérieur des habitations, aucun enfant ne devrait mourir d'une infection paludéenne», a-t-il ajouté. Ce vaccin doit être administré selon un schéma à quatre doses. Le Bénin a reçu 215 900 doses, tandis que le Liberia s'attend à ce que 45 000 enfants bénéficient des 112 000 doses initiales. La Sierra Leone dispose de 550 000 doses.

APS

MAROC**Un rapport du Département d'Etat dresse un sombre tableau des droits de l'homme**

Un rapport du Département d'Etat américain sur les droits de l'Homme dresse un sombre tableau de la situation des droits de l'homme au Maroc et au Sahara occidental occupé, énumérant de nombreuses violations enregistrées en 2023.

Particulièrement critique à l'encontre des autorités marocaines, le rapport pointe une série de violations liées au non respect des droits de l'homme, rapportant notamment des cas de torture en détention, de traitements cruels, inhumains ou dégradants de la part de membres des forces de sécurité à l'égard des manifestants pour l'indépendance du Sahara occidental. Selon le rapport, pendant l'année 2023, les autorités marocaines ont restreint la liberté d'expression, de réunion et d'association, emprisonné des journalistes et des militants des droits de l'homme, recouru aux menaces, au harcèlement et à une force excessive contre des manifestants pacifiques, ainsi qu'à la torture pour obtenir des aveux. "Les institutions gouvernementales et les organisations non gouvernementales (ONG) ont reçu des rapports faisant état de mauvais traitements infligés à des personnes placées en détention. Le ministère public a reçu six plaintes pour torture et 47 plaintes pour violence excessive au cours du premier semestre", détaille le rapport du Département d'Etat américain. Le document relève également des accusations sur les traitements dégradants réservés par les responsables de sécurité marocaines aux manifestants indépendantistes sahraouis qui revendiquaient la libération des prisonniers politiques, regrettant que les autorités aient "rejeté les plaintes concernant les abus au Sahara occidental". Le rapport déplore, en outre, que "les enquêtes sur les abus commis par la police, les forces de sécurité et dans les centres de détention aient manqué de transparence", affirmant que ces enquêtes "se sont souvent heurtées à de longs retards et à des obstacles procéduraux qui ont contribué à l'impuissance". S'appuyant sur des données d'ONG et d'associations locales, le rapport soutient que "la police arrêtait parfois des personnes sans mandat" et que "certains procès sont politisés", notamment lorsqu'il s'agit du Sahara occidental ou de la monarchie.

BURKINA FASO**Vers des assises nationales sur la transition d'ici au 1^{er} juillet**

L'Assemblée législative de transition (ALT) du Burkina Faso a adopté vendredi une proposition de loi portant sur la convocation d'assises nationales devant déterminer la suite à donner à la période de transition qui s'achève le 1^{er} juillet. La proposition a été votée à l'unanimité des

71 députés de l'Assemblée. "C'est avec l'accord du chef de l'Etat (le capitaine Ibrahim Traoré), seule autorité habilitée à convoquer les assises, que la présente proposition de loi a été inscrite à l'ordre du jour, discutée et (...) adoptée", a précisé le président de l'ALT, Ousmane Bougouma. Il a

affirmé que la proposition "laisse le soin au peuple souverain qui sera réuni dans le cadre des assises nationales de décider de la suite de la transition". Les nouvelles assises "doivent être organisées un mois au moins avant la fin de la transition fixée par la charte", a rappelé le président de l'ALT.

NIGER**Six soldats tués dans une attaque terroriste (Armée)**

Six soldats ont été tués dans l'ouest du Niger lors d'une attaque menée par "des terroristes lourdement armés", a annoncé jeudi l'armée nigérienne. L'attaque menée le 20 avril dernier a visé une position de l'armée à

Toudoun-Dimissa, dans la zone de Filingué située dans la région de Tillabéri (ouest), indique le bulletin d'informations de l'armée. Les soldats "ont repoussé cette offensive", mais six d'entre eux ont été tués et deux blessés, ajoute la

même source. Mardi, également dans la zone de Filingué, "trois terroristes" ont été arrêtés par une patrouille militaire. La veille, un militaire a été blessé lors d'une attaque sur le village de Wanzarbé situé dans la zone dite des

"trois frontières" entre Niger, Mali et Burkina Faso. Dans leur fuite, plusieurs terroristes ont été éliminés en déclenchant eux-mêmes une bombe artisanale qu'ils avaient placée pour piéger les militaires, souligne l'armée.

SOUDAN DU SUD**Ramadan Mohamed Abdallah Goc, nouveau ministre des Affaires étrangères**

Le président du Soudan du Sud, Salva Kiir, a nommé Ramadan Mohamed Abdallah Goc comme nouveau ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, ont rapporté des médias locaux. Dans un décret présidentiel diffusé jeudi sur la chaîne de télévision, South Sudan Broadcasting Corporation (SSBC), M. Kiir a néanmoins désigné l'ex-chef de la diplomatie sud-soudanaise, James Piti Morgan, en tant qu'Envoyé spécial dans la région des Grands Lacs. Avant d'être nommé à la tête de la diplomatie sud-soudanaise, M. Goc était vice-ministre des Affaires étrangères.

Il a occupé plusieurs postes au sein du parti au pouvoir, le Mouvement populaire de libération du Soudan, notamment celui de secrétaire à l'information après l'indépendance du pays en 2011. Le chef de l'Etat sud-soudanais avait nommé lundi, l'ancien ambassadeur en Chine, Semaya Kumba, au poste de vice-ministre des Affaires étrangères.

BÉNIN
L'UE débloque 47 millions d'euros pour la lutte contre le terrorisme

Autour de 47 millions d'euros ont été débloqués par l'Union Européenne (UE) afin de "soutenir la lutte contre le terrorisme" au Bénin, a annoncé vendredi à Cotonou le président du Conseil européen Charles Michel, en tournée en Afrique de l'ouest.

"Nous sommes en train de mobiliser rien que pour cette année 47 millions d'euros", a déclaré M. Michel à la presse après un entretien à la présidence avec le chef de l'Etat béninois, Patrice Talon. Cette somme servira notamment à l'acquisition de drones ou encore d'avions de collecte de renseignements, à "du matériel et des équipements destinés à la sécurité et à la lutte contre le terrorisme", a-t-il ajouté. La veille, le président du Conseil européen était à Abidjan, en Côte d'Ivoire, où il a affirmé également l'engagement de l'UE contre le terrorisme. Les régions septentrionales du Bénin, du Togo et du Ghana subissent depuis quelques années des attaques menées par des éléments de l'organisation autoproclamée Etat islamique (EI, Daech) et d'Al-Qaïda.

TANZANIE
Le gouvernement demande des fonds de la BAD pour rénover ses infrastructures

La présidente tanzanienne, Samia Suluhu Hassan, a annoncé vendredi que son pays discutait activement avec la Banque africaine de développement (BAD), afin d'obtenir des financements pour la réhabilitation de ses infrastructures, telles que les routes et les ponts, qui ont été endommagés par les fortes pluies actuelles.

S'exprimant lors d'une adresse nationale célébrant les 60 ans de l'union entre le Tanganyika et le Zanzibar au stade d'Uhuru à Dar es Salaam, Mme Hassan a déclaré que le président de la BAD, Akinwumi Adesina, se trouvait actuellement en Tanzanie pour discuter de cette question.

Le gouvernement déploie tous les efforts pour restaurer les infrastructures affectées par les pluies torrentielles qui ont impacté plus de 61 millions d'habitants du pays, a-t-il assuré.

PALESTINE

Cinq Palestiniens tombent en martyrs dans des bombardements sionistes à Ghaza

Cinq Palestiniens sont tombés en martyrs vendredi dans des bombardements sionistes au centre et au sud de la Bande de Ghaza, a rapporté l'agence palestinienne de presse, Wafa. Les avions d'occupation ont bombardé les environs de l'école Faisal dans le quartier japonais, à l'ouest de Khan Younes, dans le sud de l'enclave palestinienne, entraînant le martyr de trois Palestiniens.

Deux autres Palestiniens sont également tombés en martyr et d'autres ont été blessés, lors d'une frappe aérienne sioniste sur la région d'Al-Sawarha, à l'ouest du camp de Nuseirat, dans le centre de Ghaza. Le bilan de l'agression géocidaire sioniste contre Ghaza s'est

alourdi à plus de 34.356 martyrs et 77.368 blessés depuis le début des agressions sionistes contre les Palestiniens, ont indiqué vendredi les autorités palestiniennes de la Santé, tandis que nombre d'autres victimes palestiniennes se trouvent encore sous les décombres et sur

les routes. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a également entraîné des destructions massives d'infrastructures en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

203^e jour de l'aggression sioniste contre Ghaza : coupure d'Internet et bombardements continus

Les forces d'occupation sionistes ont poursuivi, vendredi à l'aube, leurs violents bombardements dans toute la bande de Ghaza, alors que l'agression entraînait dans sa 203^e journée consécutive.

Des médias ont rapporté une panne d'Internet dans le sud de Ghaza depuis jeudi, qui a laissé les 1,5 million de personnes déplacées là-bas, vivant dans des tentes, sans accès au monde extérieur et de plus en plus isolées au milieu des menaces sionistes de bombarder la ville de Rafah.

Selon l'agence de presse palestinienne (Wafa), vendredi matin, les avions militaires sionistes ont lancé de violents raids dans le nord des camps de réfugiés

de Nuseirat et de Maghazi et dans la ville d'Al-Zawaida, dans le centre de la bande de Ghaza.

Les avions de combat sionistes ont également lancé de violents raids sur la mosquée Al-Safa dans le quartier d'Al-Tuffah dans la ville de Ghaza, ainsi que sur les quartiers d'Al-Zaytoun et d'Al-Sheja'eyya à l'est de la ville.

En outre, les équipes d'ambulances et de secours continuent de récupérer les corps des martyrs dans les fosses communes découvertes au complexe médical Nasser à Khan Younis, dans le sud de la bande de Ghaza.

Parmi les corps se trouvaient 165 non identifiés car l'occupation les rendait méconnaissables. Les souffrances des citoyens dans

les camps de déplacés du sud de la bande de Ghaza ont été exacerbés par les tempêtes de sable, sur fond d'avertissements concernant la propagation d'épidémies et de maladies, en particulier parmi les enfants et les femmes.

La température dans la bande de Ghaza a atteint jeudi environ 37 degrés Celsius. La guerre génocidaire sioniste a entraîné le déplacement forcé de plus d'un million et demi de Palestiniens du nord et du centre de la bande de Ghaza vers le sud, en particulier vers le gouvernorat de Rafah, qui regorge désormais de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Les statistiques officielles indiquent que le nombre de citoyens résidant dans le gouvernorat

de Rafah jusqu'au 22 avril est estimé à environ 1,1 million d'individus, vivant dans une zone de 63,4 km².

Ces personnes déplacées souffrent de conditions de vie et de santé difficiles en raison de l'agression, car les camps de déplacés ne disposent pas des produits de première nécessité.

L'agression sioniste a fait au moins 34.305 martyrs parmi les Palestiniens, dont 14.778 enfants, 9.752 femmes, 497 membres du personnel médical et médical, 67 membres de la Défense civile, 152 employés et travailleurs de l'UNRWA, 140 journalistes, et a blessé plus de 77.293 personnes, principalement des femmes et des enfants, selon les autorités palestiniennes et l'ONU.

Ghaza : l'UE annonce une nouvelle aide humanitaire de 68 millions d'euros

L'Union européenne (UE) a annoncé vendredi une nouvelle aide humanitaire de 68 millions d'euros (73 millions de dollars) aux Palestiniens dans la bande de Ghaza. "Compte tenu de la détérioration continue de la grave crise humanitaire à Ghaza et de l'augmentation constante des besoins sur le terrain, la Commission (européenne) augmente son financement pour soutenir les Palestiniens", souligne un communiqué de l'UE, relayé par des médias.

"Ce soutien porte le total de l'aide humanitaire de l'UE à 193 millions d'euros pour les Palestiniens dans le besoin à l'intérieur de Ghaza et dans toute la région en 2024", selon la même source.

L'enclave palestinienne a été dévastée par des bombardements sionistes et d'opérations terrestres menées par les forces d'occupation contre les Palestiniens depuis plus de six mois, laissant la population civile de deux millions de personnes dé-

pendante de l'aide humanitaire pour survivre.

L'UE a déclaré que la nouvelle aide se concentrerait sur les livraisons de nourriture, l'eau potable, l'assainissement et les abris, et qu'elle serait acheminée par l'intermédiaire de partenaires locaux sur le terrain. Les Nations unies ont déclaré que les agressions sionistes avaient transformé Ghaza en un "enfer humanitaire", faisant craindre une famine imminente.

IRAK
Quatre travailleurs d'un important complexe gazier tués dans une frappe de drone

Quatre travailleurs ont été tués vendredi dans une frappe de drone contre un important complexe gazier au Kurdistan, ont annoncé les autorités régionales. L'aut-

taque, non revendiquée, a visé le complexe de Khor Mor aux alentours de 18H45 (15H45 GMT), a déclaré Ramak Ramadan, chef du district de Chamchamal, où se

trouve le site géré par Dana Gas, une firme des Emirats arabes unis.

Assurant que "les agresseurs recevront leur juste punition", le Commandement conjoint des

opérations a lancé une "commission d'enquête" pour déterminer les circonstances de l'attaque, qualifiée de "sabotage" dans un communiqué des forces de l'ordre.

VIETNAM
Démission du président de l'Assemblée nationale Vuong Dinh Hue

Le président de l'Assemblée nationale du Vietnam, Vuong Dinh Hue, a démissionné, a annoncé vendredi le parti communiste au pouvoir, sur fond de purge anticorruption contre des responsables politiques de premier plan ces derniers mois.

"Les violations et les manquements du camarade Vuong Dinh Hue ont donné une mauvaise opinion au

public, affectant la réputation du Parti, de l'Etat et du camarade personnellement", selon un communiqué du parti. Le président de l'Assemblée nationale est l'un des hauts cadres de l'exécutif vietnamien, aux côtés du secrétaire général du parti, du président et du Premier ministre. Ancien ministre des Finances, Vuong Dinh Hue, 67 ans, occupait le poste depuis

2021. Sa démission doit encore être approuvée en mai par les députés.

En mars, le président Vo Van Thuong a démissionné à la surprise générale, après seulement un an en poste, après avoir été cité dans une enquête concernant une société de développement d'infrastructures dans la province où il avait été auparavant chef de parti.

COLOMBIE

L'armée tue 15 membres d'une faction écartée de la table des négociations

L'armée colombienne a annoncé avoir tué 15 membres d'une faction dissidente de l'ancienne guérilla des Farc, écartée la semaine dernière des négociations de paix avec le gouvernement, lors d'une opération toujours en cours.

Les militaires ont "neutralisé 15 membres" du front Carlos Páatio dans la municipalité d'Argelia (sud-ouest), a indiqué, jeudi, l'armée dans un message aux médias. "Il semblerait que 12 autres membres de la structure mentionnée auraient été blessés", a-t-elle ajouté, assurant que l'opération militaire se poursuivait. Le 16 avril, le gouvernement avait annoncé que la principale faction de la dissidence des Farc, l'Etat-major central (EMC), s'était scindée en deux factions et que les négociations ne se poursuivaient plus qu'avec une seule.

La zone où les 15 rebelles ont été tuées, les premiers depuis l'annonce de la scission, se situe dans le canyon du Micay, une région où les forces de sécurité ne peuvent normalement pas pénétrer, la guérilla étant l'Etat de facto. Soldats et policiers tentent depuis plusieurs mois de prendre le contrôle de la zone.

L'opération en cours vise à "causer le plus grand préjudice possible à une guérilla qui insiste, persiste et continue dans le canyon du Micay à générer une vague de violence", a déclaré le général Federico Mejía, à la tête du commandement spécifique du département du Cauca. Depuis octobre 2023, des pourparlers sont en cours entre le gouvernement et l'EMC. Élu en 2022 premier président de gauche de l'histoire de la Colombie, Gustavo Petro tente de suivre une ambitieuse politique de "paix totale" et de mettre définitivement fin aux violences qui déchirent le pays depuis plus d'un demi-siècle.

Mais une série d'attaques contre des civils et les forces de sécurité a mis à l'épreuve sa patience, ce qui a conduit le 16 avril le gouvernement à annoncer qu'Ivan "Morisco" avait quitté la table des négociations.

Il reconnaît désormais uniquement Andrey Avendano comme son principal interlocuteur, même s'il admet qu'il ne commande que 50% des effectifs de l'EMC. Notoirement impliqué dans le trafic de drogue, les mines illégales et autres activités criminelles, l'organisation compte plus de 3.500 hommes, a estimé en 2022 le renseignement militaire colombien.

HAÏTI

L'ONU appelle à accélérer la mise en œuvre complète des dispositions de gouvernance transitoire

L'ONU s'est félicitée de la prestation de serment du Conseil présidentiel de transition qui a eu lieu à Port-au-Prince, en Haïti, et a appelé les nouvelles autorités et toutes les parties prenantes à accélérer la mise en œuvre complète des dispositions de gouvernance transitoire.

"Nous avons pris note de la lettre d'Ariel Henry dans laquelle il démissionne de son poste de Premier ministre, ainsi que de la publication au Journal officiel annonçant que le ministre des Finances, Michel Patrick Boisvert, est désormais Premier ministre par intérim", a dit le porte-parole du Secrétaire général, Stéphane Dujarric, jeudi, lors d'un point de presse à New York.

Par la même, le SG de l'ONU a réitéré son appel au déploiement rapide de la mission multinationale de soutien à la sécurité en Haïti pour aider la police nationale haïtienne à faire face à la situation sécuritaire "désastreuse".

Il a également appelé tous les Etats membres à veiller à ce que la mission multinationale de soutien à la sécurité reçoive le soutien financier et logistique dont elle a besoin pour réussir, selon le porte-parole.

Le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) a également salué l'installation du Conseil présidentiel de transition, jugeant qu'il s'agissait d'une "nouvelle opportunité d'avancer vers le rétablissement des institutions démocratiques".

Dans un message sur les réseaux sociaux, le BINUH a dit qu'il restait "engagé à accompagner les autorités du pays dans leurs efforts pour créer un environnement de paix sociale, sûr et propice à l'organisation d'élections crédibles, participatives et inclusives".

Formé de neuf membres, le Conseil présidentiel de transition en Haïti doit maintenant former un nouveau gouvernement et nommer un Premier ministre. Il aura fallu plusieurs semaines de négociations complexes, marquées par des revirements, pour que le Conseil voit le jour, alors que la capitale Port-au-Prince est ravagée par la violence des gangs et que le pays est confronté à une grave crise humanitaire. Sans Président ni Parlement, Haïti n'a connu aucune élection depuis 2016.

APS

FESTIVAL DU FILM MÉDITERRANÉEN À ANNABA "130 ans de cinéma italien à travers le regard des critiques", objet d'une conférence spéciale

Des critiques et des cinéastes italiens ont animé, vendredi à Annaba, dans le cadre du programme d'activités du 4ème Festival du film méditerranéen (24-30 avril), dont l'Italie est l'invitée d'honneur, une conférence spéciale intitulée "130 ans de cinéma italien à travers le regard des critiques".

Les intervenants ont traité, au cours de cette conférence organisée à l'hôtel Seybouse International, des œuvres cinématographiques italiennes qui ont contribué à l'enrichissement du 7ème art de par le monde, tout au long de 130 ans de travail et de créations.

Ils ont mis l'accent sur les spécificités des œuvres produites tout au long de cette période et sur le rôle joué par le cinéma italien dans le traitement des questions et des événements qui ont marqué l'histoire moderne des nations. Le critique de cinéma Massimo Lechi a rappelé, dans ce contexte, "la présence du monde arabe et de l'Algérie dans le cinéma italien" et l'intérêt porté par le 7ème art italien aux questions rela-

tives aux peuples de la région". Il a fait part, à ce propos, d'exemples d'œuvres cinématographiques de réalisateurs italiens, dont Luchino Visconti, qui a mis en scène des films italo-algériens. En marge de cette conférence, la directrice de l'Institut culturel italien en Algérie, Antonia Grande, qui a également participé aux débats, a rappelé l'amitié italo-algérienne, et plaidé pour son approfondissement dans les différents domaines, considérant l'organisation de tels festivals comme une occasion d'initier des projets cinématographiques communs et d'intensifier les échanges entre cinéastes des deux pays. A l'occasion de cette conférence, une exposition a été organisée, donnant à admirer des photographies de

films italiens, de cinéastes de ce pays et des clichés de films réalisés dans le cadre d'une coproduction italo-algérienne, dont plusieurs œuvres tournées en Algérie comme "Un Thé au Sahara" (1988) de Bernardo Bertolucci, truffé de scènes filmées à Timimoun et à Beni-Abbès, et "Les aveux les plus doux" (1970), d'Edouard Morlano, co-interprété par le regretté Hassan Hassani.

L'Italie participe à cette édition du Festival du film méditerranéen avec plusieurs œuvres dont "Vers un avenir radieux" réalisé en 2023 par Nanni Moretti, et projeté en ouverture du Festival, en plus d'autres films inscrits dans la compétition officielle dans les catégories des longs-métrages de fiction et des documentaires.

L'intelligence artificielle un outil pour développer la production cinématographique (professionnel)

Les possibilités offertes par l'intelligence artificielle (IA) constituent un "outil à utiliser pour développer la production cinématographique", a estimé vendredi à Annaba l'artiste international Samy Lamouti spécialisé en effets spéciaux pour le cinéma.

L'artiste visuel algérien qui a travaillé sur les effets spéciaux de nombreux films hollywoodiens, dont "Doctor Strange", "Les animaux fantastiques", et "Tarzan", entre autres a indiqué

à l'APS en marge de sa participation au 4ème Festival du film méditerranéen d'Annaba (24-30 avril) que l'IA s'impose dans le monde cinématographique et qu'il faut suivre cette vague et profiter de ses avantages pour promouvoir l'industrie cinématographique".

Estimant que le cinéma algérien dispose de beaucoup de potentiel, l'artiste international Samy Lamouti qui a mis en exergue des productions et réalisa-

tions cinématographiques algériennes de qualité, s'est dit "disponible" pour coopérer au service du développement de la production cinématographique nationale. Invité par le 4ème Festival du film méditerranéen d'Annaba, Samy Lamouti a animé un master-class au profit des professionnels et étudiants algériens, durant lequel, il a partagé son expérience dans les studios de développement d'effets spéciaux hollywoodiens, les

techniques et les avantages des effets spéciaux, la production virtuelle et les captures de mouvements, entre autres. La 4ème édition du Festival du film méditerranéen d'Annaba propose outre les projections de films (longs métrages, courts métrages et documentaires), un programme de formation, masters class et conférences traitant de différents volets en rapport avec la production cinématographique, a-t-on rappelé.

Le court métrage palestinien "Sokrania 59" émeut le public

Le court-métrage palestinien "Sokrania 59", projeté vendredi à la cinémathèque d'Annaba au titre de la compétition dans la catégorie courts métrages programmée dans le cadre du 4ème Festival du film méditerranéen d'Annaba, a suscité beaucoup d'émotion parmi le public venu nombreux assister à la séance de projection.

Le short film de AbdAllah El Khatib relate avec beaucoup d'humanité la cohabitation entre deux familles réfugiées de nationalités différentes qui n'ont de point commun que "l'amerute de l'asile" pour fuir la guerre.

L'histoire du film qui se déroule dans une ville allemande, montre avec "subtilité" comment les moments de crise peuvent unir les humains en dépit de leurs différences. Le court-métrage de 21 minutes plonge le public dans une atmosphère de sérénité malgré l'atrocité de la guerre et la souffrance endurée de l'asile par les deux familles.

Pour sa part, la projection du short film espagnole "le cinéma est une chose merveilleuse" de David Fernández a pu captiver l'attention du public grâce aux séquences expressives et très mouvementées que contenait le film.

Le court métrage de 13 minutes relate un voyage fantastique d'un père et ses deux enfants, et les aventures qu'ils ont eus avant d'arriver à leur destination. Le court métrage algérien "la nuit de Abed", d'Anis Djadid dont les événements se déroulent dans un village algérien, a emmené, lui, le public 12 minutes durant dans un voyage plein d'énigmes d'un couple qui attendait un bébé.

La 4ème édition du Festival du film méditerranéen d'Annaba propose 18 courts métrages en compétition offrant au public des spectacles aussi riches que variés inspirés de questions humaines et de société.

ALGER Mois du patrimoine : exposition-vente de produits artisanaux à Dar Abdellatif

Une exposition-vente de produits artisanaux traditionnels organisée par l'Agence algérienne pour le Rayonnement culturel (AARC) en collaboration avec le Centre d'art El Yasmine, a été ouverte, jeudi à Dar Abdellatif (Alger), dans le cadre du programme du ministère de la Culture et des Arts de la célébration du mois du patrimoine (18 avril - 18 mai), placé cette année sous le thème "Patrimoine culturel et gestion des risques à l'ombre des crises et de catastrophes naturelles".

Cette exposition, organisée sous le thème "Coutumes et traditions", a connu la participation d'artistes venus de différentes wilayas pour présenter leurs œuvres au public algérien, avec des pro-

duits qui reflètent la diversité et la richesse de l'artisanat en Algérie, ainsi que la volonté de préserver ce patrimoine.

Au niveau des différents pavillons de cette exposition, on retrouve des œuvres de décoration d'intérieur avec des designs exceptionnels, des cadeaux, des bijoux traditionnels, de la mosaïque ou encore de la peinture sur verre et tissu, outre les huiles essentielles, les produits cosmétiques et les gâteaux traditionnels.

Les tenues traditionnelles algériennes ont également été présentes à l'exposition à l'instar du caftan, la blouza oranaise, la djebba kabyle, la mlahfa, la gandoura constantinoise et le karakou.

L'exposition a consacré un pa-

illon spécial à l'Etat de Palestine dans le but de mettre en valeur des éléments du patrimoine culturel palestinien. Une panoplie de modèles de bijoux en cuivre et en argent au design raffiné étaient exposés, ainsi que des robes et des costumes palestiniens aux broderies et aux couleurs variées, dominées par le noir et le rouge.

Des foulards palestiniens ornés de symboles et de motifs locaux étaient également présentés, ainsi que des ensembles vestimentaires alliant traditions palestiniennes ancestrales et modernité.

A cet égard, la représentante du pavillon palestinien, Mme Samira Hadjir a exprimé sa gratitude pour l'accompagnement et le soutien qu'accorde l'Algérie à la

valorisation et à la promotion du patrimoine palestinien, notamment en cette période tragique que vit le peuple palestinien à Gaza.

Mme. Hadjir a ajouté que sa participation à ce salon vise à mettre en valeur le patrimoine palestinien qui joue un rôle important dans l'affirmation de l'identité palestinienne face au pillage dont font l'objet divers éléments du patrimoine palestinien, tels que les plats traditionnels, la musique et les vêtements.

Pour sa part, le chargé de la gestion de l'Agence algérienne du rayonnement culturelle (AARC), Oussama Housse Eddine Harzallah a considéré ce salon comme un "espace de rencontre et d'échange d'expériences et de

BATNA Lancement de prospections et de sondages archéologiques sur le site de Diana Veteranorum à Zana El Beïda (DCW)

Des prospections et des sondages archéologiques ont débuté sur le site antique de Diana Veteranorum, dans la commune de Zana El Beïda, située à une cinquantaine de km au nord-ouest de Batna, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de la Culture et des arts. Le chargé de la gestion de ce secteur, localement, Abderrezak Bensalem, spécialiste en archéologie, a précisé que l'opération s'inscrit "dans le cadre d'une autorisation de recherche et de réalisation de sondages archéologiques sur ce site, accordée par le ministère de la Culture et des arts à l'université Hadj-Lakhdar (Batna 1)".

Cette autorisation, valable une année, "première du genre à être délivrée à l'université Batna 1 depuis la création de cette dernière", permettra aux professeurs spécialisés, aux chercheurs et aux étudiants du département d'histoire et d'archéologie de la faculté des sciences humaines et sociales de mener une "enquête archéologique approfondie" et des "sondages archéologiques" sur ce site.

L'opération, considérée comme une "valorisation de ce site archéologique sur lequel aucune recherche n'a été effectuée depuis l'indépendance du pays", devrait permettre de mettre au jour des "trésors archéologiques", d'autant que de nombreux chercheurs et spécialistes soulignent "la grande importance de cette cité archéologique où subsistent, bien visibles, des constructions, des restes de poteries joliment décorées et des mosaïques", selon M. Bensalem.

Le site archéologique romain Diana Veteranorum est situé tout près du groupement d'habitation secondaire Zana Ouled Sbaâ, le long du chemin de wilaya n°153 reliant la RN 75 et la commune d'Oued El Ma, selon le même responsable. Ce dernier a ajouté que Diana Veteranorum "est l'une des villes romaines construites au IIe siècle après J.-C.

par la troisième division Augustinienne, dans le cadre de l'expansion romaine aux dépens des propriétés Numides se trouvant dans cette région, qui ont été ensuite exploitées par les Byzantins au titre de leur projet consistant à récupérer les cités Romaines dont ils avaient été spoliés par les Vandales".

Les vestiges de l'ancienne cité, qui se trouve actuellement sur le territoire de la commune de Zana El Beïda, dans la daïra de Seriana, sont encore, notamment les trois arcs de triomphe, le Forum (place publique), l'église, le château byzantin et les thermes, mais une grande partie se trouve à ce jour enfouie sous terre, a encore fait savoir la même source.

Ce site qui couvre une superficie de 76,5 hectares, a été classé sur la liste du patrimoine national en 1900, un classement publié sur le Journal officiel n°7 du 23 janvier 1968. Des fouilles archéologiques y ont été entreprises en 1850, selon le service du patrimoine archéologique de la direction de la culture et des arts. Quant à l'appellation du site, elle provient, selon certains archéologues, du nom d'une reine qui gouvernait à cette époque, tandis que d'autres spécialistes pensent que ce nom signifie "la déesse de la chasse" pour les Romains. La ville aurait constitué une cité de repos des blessés de guerre à cette période historique.

connaissances entre les différents acteurs du domaine de l'artisanat", car il vise à faire connaître les activités artisanales et les artisans dans le domaine des industries traditionnelles".

De son côté, le Directeur du "Centre d'Art El Yasmine", Lyes Khelifati, a indiqué que "l'exposition connaît la participation de 30 artisans spécialisés venus de toutes les wilayas du pays qui présentent leurs créations dans divers domaines tels que les tenues traditionnelles, la fabrication de bijoux, la broderie, les pâtisseries traditionnelles, et ce dans le but de promouvoir et de préserver ce savoir-faire qui reflète l'identité et le patrimoine algériens".

APS

CONSTANTINE

Ouverture du 18^{ème} Festival national d'astronomie populaire

Le coup d'envoi du 18^{ème} Festival national d'astronomie populaire a été donné, jeudi, au Techno pôle Constantine Hill, situé à l'Université Salah-Boubnider (Constantine 3), sous le thème "trous noirs, ces monstres cosmiques cachés".

Mourad Hamdouche, cadre à l'unité de Recherche en médiation scientifique de l'Université Constantine 3, a précisé, à cette occasion, que cet événement scientifique est organisé en coordination avec l'association Sirius d'astronomie, et la participation de l'Agence spatiale algérienne (ASAL) et du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) de Bouzaréah (Alger).

Le Festival de trois jours, qui coïncide, cette année, avec la deuxième année d'exploitation du télescope spatial James Webb, vise à

"sensibiliser le public à l'astronomie et à l'espace" et à "encourager l'intérêt pour l'étude de l'univers, des étoiles, des planètes et des phénomènes astronomiques", a encore indiqué M. Hamdouche.

Il a aussi ajouté que cette nouvelle édition est marquée par la participation d'un certain nombre d'associations arabes, africaines et méditerranéennes, ainsi que d'astronomes célèbres du monde arabe et d'Europe, tels que la Jordanie, la Tunisie et la France, ainsi que de plusieurs associations locales.

Ce festival donnera lieu à

des expositions liées à l'astronomie, à une série de conférences par des spécialistes du domaine et l'organisation de plusieurs ateliers et activités annexes, a-t-il encore indiqué.

A cette occasion, une exposition photographique intitulée "La Palestine au cœur de l'événement", comprenant 25 clichés pris depuis le ciel de la Palestine par des astronomes amateurs de Cisjordanie et de la bande de Ghaza, est également organisée.

L'étudiante, Kahina Kaârouche, membre d'un club scientifique de géologie activant au sein de la faculté

des sciences de la terre de l'université Batna 2, approchée par l'APS, a déclaré que la participation à cet événement est l'occasion de découvrir l'évolution de la géologie de l'Algérie, par la présentation de multiples types de roches et de minéraux, et l'explication des phénomènes conduisant à la formation des strates terrestres dans certaines régions du pays. Le premier jour du festival a attiré un nombre remarquable d'étudiants universitaires, de lycéens, de collégiens et d'élèves qui ont manifesté un vif intérêt pour l'astronomie.

ETATS-UNIS Rétablissement de l'accès égalitaire à internet

L'autorité américaine des télécoms a décidé jeudi de rétablir le principe de "neutralité du net", qui garantit l'accès égalitaire à internet et que l'administration Trump avait aboli. L'agence fédérale des communications (FCC) a voté, par trois voix contre deux, pour ré-instituer une réglementation adoptée sous Barack Obama en 2015, qui empêche les fournisseurs d'accès à internet (FAI) de moduler la vitesse de débit internet en fonction des contenus qui passent dans leurs "tuyaux".

"Cette agence, la principale autorité nationale en matière de communications, estime que chaque consommateur mérite un accès à internet rapide, ouvert et équitable", a déclaré Jessica Rosenworcel, présidente de la FCC, avant le vote.

"Ces règles sur la neutralité du net garantissent que vous puissiez aller où vous voulez et faire ce que vous voulez en ligne sans que votre fournisseur de haut débit ne fasse des choix à votre place", a-t-elle ajouté.

"Elles indiquent clairement que votre FAI ne doit pas avoir le droit de bloquer des sites web, de ralentir des services ou de censurer des contenus en ligne". En 2017, sous le gouvernement de Donald Trump, la FCC s'était prononcée pour la fin de ce principe, assurant qu'il nuisait aux investissements des télécos dans les réseaux internet ultra rapides.

Mais de nombreux Etats et la plupart des grandes plateformes numériques s'opposent à cet internet "à deux vitesses" et défendent l'accès égalitaire. La Californie avait réagi en adoptant sa propre loi de garantie de la neutralité du net, qu'elle a ensuite dû défendre dans les tribunaux.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

ATHLÉTISME - LIGUE DE DIAMANT 2024
L'Algérien Slimane Moula sacré sur 800 m à Suzhou



Le demi-fondiste algérien Slimane Moula a remporté samedi la course des 800m au meeting de Ligue de diamant de Suzhou, en Chine, deuxième étape de la compétition qui a regroupé les meilleurs athlètes au monde.

Pour sa première sortie officielle cette saison, l'Algérien (25 ans) a décroché la première place en 1:44.55, devant le Kenyan Kinyamal Wyclife (1:44.88) et l'Américain Murphy Clayton (1:45.18).

Pour rappel, le meilleur athlète algérien 2023 selon le sondage APS, avait composé son billet pour les Jeux Olympiques Paris 2024. La troisième étape de Ligue de diamant 2024 aura lieu le 10 mai à Doha (Qatar).

La League de diamant est une compétition internationale d'athlétisme, annuellement organisée par World Athletics depuis 2010. Elle remplace la Golden League, compétition disputée de 1998 à 2009.

La League de diamant accueille 16 épreuves d'athlétisme, réparties sur 14 réunions, disputées durant chaque édition.

Chaque épreuve donne lieu à des points attribués en fonction des performances : 8 points pour le premier, 7 points pour le deuxième, 6 points pour le troisième, 5 points pour le quatrième, 4 points pour le cinquième, 3 points pour le sixième, 2 points pour le septième et 1 point pour le huitième.

TOURNOI INTERNATIONAL DE TENNIS ITF DE TLEMCEN
L'Algérienne Maria Badache en finale

La joueuse algérienne de tennis de la catégorie juniors, Maria Badache affronte son homologue malgache Andraina Mitia Voavy samedi en finale de la 15e édition du tournoi international de tennis juniors ITF, qui se tient aux courts de tennis "Chahid Abdelkader Sabeur" de la commune de Mansourah (Tlemcen).

Badache avait composé son billet pour la finale vendredi, en dominant l'espagnole Gonzales Galino A en deux sets (6-0, 6-1).

Chez les garçons, la finale du simple junior opposera l'égyptien Mohamed à l'espagnol Gonzales Galino V.

D'autre part, la finale double filles, a été remportée par la paire composée de la chypriote Fantus Emma et la chinoise Zhou Minxu, vainqueure de la doublette composée de l'algérienne Maria Badache et la malgache Andraina Mitia Voavy en deux sets 6-1 et 6-3.

En finale double messieurs, le duo composé des marocains Missoumi et Djemdjemi Amine a battu son homologue espagnol Gonzales Galino V et Kosinski Felip en trois sets 3-6, 6-4 et 7-10.

Pour rappel, la 15e édition du tournoi international de tennis juniors ITF, organisée du 21 au 27 avril en cours, a connu la participation de 62 joueurs et joueuses venus de 21 pays: l'Algérie, Tunisie, Egypte, Pologne, France, Espagne, Italie, Etats-Unis d'Amérique, Turquie, Chine, Belgique, Botswana, Bulgarie, République tchèque, Ghana, Maroc, Mozambique, Nigeria, Autriche, Chypre et Madagascar, a indiqué à l'APS le directeur des courts de tennis, Saad Abdelkader.

La même source a ajouté que ce tournoi a vu la participation de 18 joueuses algériennes, dont neuf garçons et neuf filles, qui ont montré de belles choses, lors de cette compétition, tout en espérant obtenir des résultats honorables, notamment la joueuse algérienne

HANDBALL - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS 2024

Match de classement masculin : le HBC El Biar bat l'OM Annaba et termine cinquième

Le HBC El Biar, l'un des cinq représentants algériens au Championnat d'Afrique masculin des clubs, qui sera clôturé ce samedi à Oran, a pris le meilleur, samedi, face à l'OM Annaba sur le score de 22 à 19 (Mi-temps : 11-10), en match de classement pour la 5e et le 6e places.

Cette victoire permet à la formation algéroise de terminer la compétition à la cinquième place, alors que les Annabis, eux, arrivent à la 6e position sur 11 clubs participant à cette compétition.

De son côté, le quatrième club algérien engagé pour la circonstance, l'ES Aïn Touda, vainqueur du titre du championnat d'Excellence national lors des deux précédentes saisons, affronte les Congolais du BMC pour la



9e place. Quant à la JSE Skikda, la seule formation algérienne à avoir atteint les demi-finales, elle jouera cet après midi (14h00) face à Al Ahly d'Egypte pour la troisième place, un match qui aura pour théâtre la salle omnisports du complexe olympique Miloud Hadefi, le site retenu aussi pour les finales entre les Angolaises de Petro et Primeiro (16h00) chez les dames, et le Zamalek d'Egypte face à l'ES Tunis (18h30) chez les messieurs.

Battu par la JS Kinshasa, le CRB Mila (masculin) termine à la 8e place

Le CRB Mila, l'un des cinq représentants algériens au Championnat d'Afrique masculin des clubs, qui sera clôturé ce samedi à Oran, a été battu, samedi, par la JS Kinshasa (RD Congo) dans un match de classement pour la 7e place sur le score de 33 à 29 (Mi-temps : 20-19).

Du coup, la formation de l'Est du Pays termine l'épreuve à la huitième place, après avoir été invitée à la dernière minute pour y participer, après le forfait du club congolais de Caïmen. De leur

côté, la JS El Biar et l'OM Annaba, tous les deux pensionnaires du championnat d'Excellence algérien, s'affrontent ce jour aussi au Palais des sports d'Oran pour la cinquième place. Quant à la JSE Skikda, la seule formation algérienne à avoir atteint les demi-finales, elle jouera cet après midi (14h00) face à Al Ahly d'Egypte pour la troisième place, un match qui aura pour théâtre la salle omnisports du complexe olympique "Miloud-Hadefi", le site retenu aussi pour les finales des messieurs des dames.

Défaite de l'ES Aïn Touda masculin face aux congolais du BMC (26-24) et termine 10e

L'ES Aïn Touda, vainqueur des deux précédentes éditions du championnat d'Excellence national de handball et l'un des cinq représentants algériens au Championnat d'Afrique masculin des clubs vainqueurs de coupes, qui sera clôturé ce samedi à Oran, a été battu ce matin par les Congolais du BMC (sur le score de 26 à 24).

Mi-temps : 14-12, en match de classe-

ment pour la 9e et la 10e places. Du coup, le club de l'Est du pays termine à la 10e et avant-dernière position au classement de cette 40e édition de ce Championnat qui ont pris part 11 clubs, laissant derrière place au Red Star (Côte d'Ivoire).

De leur côté, le HCB El Biar, l'OM Annaba et le CRB Mila, ont acheté l'épreuve à la cinquième, sixième et huitième place respectivement. Quant à la JSE Skikda, la

seule formation algérienne à avoir atteint les demi-finales, elle jouera cet après midi (14h00) face à Al Ahly d'Egypte pour la troisième place, un match qui aura pour théâtre la salle omnisports du complexe olympique Miloud Hadefi, le site retenu aussi pour les finales entre les Angolaises de Petro et Primeiro (16h00) chez les dames, et le Zamalek d'Egypte face à l'ES Tunis (18h30) chez les messieurs.

Dames : Al Ahly d'Egypte bat l'AS Otoho du Congo 23-20 et termine 3e

L'équipe égyptienne d'Al Ahly dames a battu la formation congolaise de l'AS Otoho sur le score 23-20, mi temps (10-12), en match de classement pour la troisième place du championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe, disputé samedi à la salle omnisports du complexe olympique

Miloud Hadefi d'Oran.

La rencontre de cette petite finale a été marquée par une rude compétition entre les deux équipes, notamment en première période, terminée en faveur de l'AS Otoho avec deux buts d'écart, mais les joueuses d'Al Ahly ont entamé la deuxième mi-temps tambour

battant, rattrapant leur retard au score et prenant les devants pour terminer la partie avec trois buts d'écart 23-20.

Cette 40e édition du championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe, organisée par la Fédération algérienne de handball sous l'égide de la Confédération africaine

de handball, du 17 au 28 du mois en cours à Oran, a regroupé chez les dames huit clubs: Pétrô Athlético et Primeiro d'Agosto (Angola), l'AS Otoho et DGSP du Congo, le club ivoirien d'Abidjan HBC, Al Ahly d'Egypte et les deux formations algériennes le CF Bourmerdes et le HBC El Biar.

VOLLEYBALL - CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS DAMES (GR.D - 1^{ERE} J)
L'ASW Bejaia chute face au Commercial Bank (0-3)

Le club de volley-ball algérien de l'ASW Bejaia a été séchement battu par la formation kényane de Commercial Bank (0-3 : 16-25, 9-25, 21-25), en match comptant pour la première journée du groupe D du Championnat d'Afrique des clubs féminins (26 avr - 4 mai), disputé vendredi au Caire.

Dans l'autre match de la D, la Litto Team du Cameroun a battu SOCOCIM du Sénégal (3-0).

Les volleyeuses de l'ASW Bejaia disputeront leur deuxième rencontre, samedi (17h00), face à SOCOCIM, avant de boucler la phase de poules face à la Litto Team, dimanche (15h00).

Dans le groupe A, le NC Bejaia a raté son entrée en lice au Championnat d'Afrique des clubs féminins, en s'inclinant séchement face aux Egyptiennes d'Al Ahly SC (0-3 : 9-25, 10-25, 11-25), alors que le MB

Bejaia (Gr.B) affronte actuellement la formation éthiopienne de National Alcohol Factory.

Le groupe C est composé de Pipedline du Kenya, des Douanes du Nigeria, de l'Olympique Saint Denis de la Réunion et Mayo Kawi Evolution du Cameroun.

Selon la formule de compétition, les 15 équipes participantes sont qualifiées en huitièmes de finales.

La 31e édition de la compétition s'est déroulée en 2023 à Nabeul (Tunisie) et avait été remportée par les Egyptiennes du Zamalek SC contre les Kenyanes de Pipeline sur le score de 3-1.

Le représentant algérien, le MC Alger avait terminé au pied du podium après sa défaite face aux Tunisiennes du CF Carthage sur le score de 3 à 0 en match de classement pour la 3e place.

PREMIÈRE ÉTAPE NATIONALE DE TIR AUX PLATEAUX
100 tireurs de 19 ligues au rendez-vous de Batna

La première étape nationale de balltrap (tir aux plateaux) a débuté vendredi à Djérma (Batna) dans les épreuves de la fosse olympique et du skeet olympique, réunissant un total de 100 tireurs issus de 19 ligues de wilayas.

Le président de la Fédération algérienne de tir sportif, Abderrezak Lazreg a indiqué à l'APS, en marge de l'ouverture de la 1ère étape de cette compétition de 2 jours, que la 1ère journée comprend 6 "planches" officielles (une planche pour chaque tireur constitué de 6 tireurs, ndlr), tandis que le jour suivant en comprendra une.

De son côté, le président de la ligue de la wilaya de Batna de tir sportif, Farès Soualhi, a fait savoir que parmi les compétiteurs, 18 appartiennent à la catégorie Jeunes (14 à 21 ans).

Il a ajouté que la ligue de Batna, qui a mis en place toutes les conditions nécessaires pour le succès de cette première phase nationale, a initié cette compétition sportive en coordination avec la Fédération algérienne de tir sportif.

TOURNOI DE L'UNAF U17 (5E ET DERNIÈRE JOURNÉE) L'Egypte accroche l'Algérie (1-1) et remporte le titre

La sélection égyptienne de football des moins de 17 ans (U17) a remporté le tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) de la catégorie, grâce au match nul décroché face à son homologue algérienne 1-1 (mi-temps : 0-0), vendredi au stade Salem Mebrouki de Rouïba, pour le compte de la 5e et dernière journée de la compétition.



Après une première période relativement équilibrée, Ahmed Abdellkarim a profité d'une erreur de la défense algérienne pour ouvrir le score au profit des "Pharaons" (63e). Quatre minutes plus tard, Benaïssa Fettouche a conclu en beauté une contre-attaque algérienne pour égaliser (67e). A la faveur de ce nul, l'Egypte termine en tête avec 8 points devant l'Algérie (6 pts). Les "Verts" bouclent ainsi leur participation avec un bilan d'une victoire et trois nuls. Dans l'autre rencontre de cette ultime journée, la Tunisie et la Libye ont fait match nul en milieu d'après-midi (1-1, mi-temps : 1-0). Les Tunisiens ont ouvert le score dès la 9e minute de jeu grâce à un coup franc direct botté par Mohamed Aziz. Les Libyens ont

égalisé sur un penalty transformé par le capitaine Tarek Jaâfar (49e). Le Maroc est exempt. A l'issue de ce résultat, la Tunisie termine quatrième au classement avec 3 points, devancée par le Maroc (3e, 5 pts), alors que la Libye ferme la marche avec 2 unités. Pour rappel, la dernière compétition à laquelle avait pris part la sélection des U17 remonte à la CAN-2023, marquée par une élimination en quarts de finale du tournoi, ratant ainsi l'occasion de se qualifier au Mondial de la catégorie disputé du 10 novembre au 2 décembre 2023 en Indonésie. Les équipes participantes se préparent pour le tournoi qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 de la catégorie, prévue en novembre prochain.

Le point final après la 5e et dernière journée

Le point final après la 5e et dernière journée du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) de la catégorie des moins de 17 ans (U17), disputé vendredi à Alger :

Tunisie - Libye 1-1
Algérie - Egypte 1-1
Maroc : exempt

Classement :	Pts	J	Diff
1- Egypte	8	4	+3 CHAMPIONNE
2- Algérie	6	4	+2
3- Maroc	5	4	-1
4- Tunisie	3	4	-1
5- Libye	2	4	-3

Déjà joués :	
Tunisie - Egypte	1-1
Maroc - Algérie	1-1
Tunisie - Maroc	1-2
Egypte - Libye	2-1
Algérie -	Tunisie 1-1
Libye - Maroc	1-1
Libye - Algérie	0-2
Maroc - Egypte	1-3

NB : Le premier à l'issue du tournoi est déclaré champion.

CHAMPIONNAT BELGE (5E / PLAY-OFFS) UNION SAINT-GILLOISE Amoura renoue avec les filets après deux mois de disette

L'attaquant international algérien de la Royale Union Saint-Gilloise, Mohamed Amine Amoura, a retrouvé le chemin des filets, jeudi soir lors de la victoire en déplacement face à Antwerp (3-0), pour le compte de la 5e journée des play-offs du championnat belge de football.

Titularisé par l'entraîneur allemand Alexander Blessin, Amoura a marqué le deuxième but de son équipe à la 56e minute de jeu (2-0), avant que Puertas ne donne

plus d'ampleur à la victoire du championnat de Belgique en titre en ajoutant le troisième but en fin de match (87e). Le joueur algérien a cédé sa place à la 89e minute. La dernière réalisation de l'attaquant algérien remontait au 28 février dernier à domicile face au Club Brugge (2-0) en championnat.

Avec ce nouveau but, Amoura compte désormais 21 buts et trois passes décisives, toutes compétitions confondues. A l'issue de ce

précieux succès, la Royale Union Saint-Gilloise se relance dans la course au titre en confortant sa troisième place, et revient à trois points du leader Anderlecht (1e, 41 pts).

Amoura (23 ans) s'est engagé l'été dernier pour quatre saisons avec l'USG, après deux saisons passées au FC Lugano (Suisse), contre un chèque de 4 millions d'euros plus bonus, ce qui représente le transfert le plus cher de l'histoire du club saint-gillois.

ANGLETERRE Accord entre Liverpool et Feyenoord pour la venue d'Arne Slot

Le club anglais de football, le FC Liverpool est parvenu à un accord avec le club de Feyenoord pour le transfert chez les Reds de l'entraîneur néerlandais Arne Slot, rapportent vendredi des médias britanniques.

Selon l'agence Press Association, un accord a été trouvé pour indemniser le club afin de recruter le technicien de 45 ans à qui il reste deux ans de contrat aux Pays-Bas. Après 31 journées Feyenoord est deuxième du championnat, neuf points derrière le PSV Eindhoven. De son côté la BBC croit savoir que le montant de la transaction pourrait atteindre 9,4 millions de livres (10,9 millions d'euros). Jeudi, Slot avait déclaré qu'il était confiant quant à l'issue des négociations entre les deux clubs.

"J'aimerais aller à Liverpool, avait-il avoué. J'attends maintenant de voir si les deux clubs parviennent à un accord. Je suis très confiant". L'actuel entraîneur des Reds, l'Allemand Jürgen Klopp, qui laissera son poste en fin de saison, a déclaré vendredi qu'être coach à Liverpool était "le meilleur job du monde".

"C'est le meilleur club du monde, un travail formidable, une équipe formidable, des gens fantastiques", a insisté Klopp à la veille du déplacement à West Ham pour le compte de la 35e journée de Premier League.

Leicester City promu en Premier League

Leicester City a été promu en première division anglaise vendredi après la défaite de son concurrent Leeds United, sévèrement battu 4-0 à Londres sur le terrain des Queens Park Rangers (16e) lors de la 45e et avant-dernière journée.

Avec 94 points et encore deux matches à disputer, Leicester ne pourra pas être rattrapé par Leeds (90 pts, 1 match à jouer) dont la deuxième place, synonyme également d'accès direct en Premier League, est menacée par Ipswich, troisième à un point de Leeds avec trois matches à disputer.

ITALIE La Salernitana reléguée après sa défaite à Frosinone

La Salernitana, lanterne rouge de Serie A, a été officiellement reléguée vendredi, défaite 3-0 sur la pelouse d'un autre mal classé, Frosinone, lors de la 34e journée. Le club de Salerne (sud), qui ne compte que deux victoires cette saison (pour 23 défaites) et n'a plus gagné depuis le 30 décembre, retrouve la Serie B après trois saisons au plus haut niveau.

Au total, la Salernitana a connu quatre entraîneurs cette saison, du Portugais Paulo Sousa à l'ancien international italien Filippo Inzaghi, en passant par Fabio Liverani puis Stefano Colantuono, dernier technicien en date.

Vendredi, sur la pelouse de Frosinone, provisoirement 17e, les coéquipiers de l'Argentin Federico Fazio ont encaissé deux buts en première période, de Matias Soulé (10e s.p.) et Marco Brescianini (25e). Nadir Zortea a achevé d'enterrer leurs derniers espoirs en fin de rencontre (83e).

ESPAGNE Le Real se rapproche d'un nouveau titre

Le Real Madrid a fait un pas de plus vers le 36e titre de champion d'Espagne de son histoire en s'imposant chez la Real Sociedad (1-0), vendredi en match d'ouverture de la 33e journée, à quatre jours de sa demi-finale aller de Ligue des champions contre le Bayern à Munich.

Le club madrilène compte provisoirement quatorze points d'avance sur le FC Barcelone, son suivant immédiat, qu'il a battu 3-2 lors de la journée précédente dimanche dernier et qui ne jouera que lundi soir à domicile contre Valence (8e).

Côté madrilène, l'entraîneur Carlo Ancelotti avait laissé ses cadres Jude Bellingham, Vinicius, Toni Kroos, Antonio Rüdiger et Federico Valverde sur le banc, en vue de la demi-finale aller de Ligue des champions contre le Bayern, mardi à Munich.

Vinicius, Rüdiger et Valverde sont entrés en jeu en seconde période. Le Real a ouvert le score par son jeune turc Arda Güler, 19 ans, qui a victorieusement repris au second poteau un centre de Daniel Carvajal, alerté côté droit par Aurélien Tchouaméni (29e).

Les Basques ont cru avoir égalisé à la 32e minute par leur attaquant japonais Takefusa Kubo, mais le but a été annulé après visionnage de la VAR pour une faute préalable d'Ander Barrenetxea sur Tchouaméni.

APS

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE DIVISION EXCELLENCE DAMES: (14^eJ) Résultats et classement

Résultats et classement à l'issue des rencontres de la 14^e journée du championnat d'Algérie de division Excellence seniors dames de football, disputées vendredi et samedi.

JF Khroub - CF Akbou 1 - 2
AS Evasion Béjaïa - CS Constantine 0 - 1
Afak Relizane - USF Béjaïa 3 - 0
ASE Alger Centre - CR Belouizdad 1 - 1
M. Zibane Biskra - AR Guelma 0 - 1

Classement:	Pts	J
1.CF Akbou	37	14
2.JF Khroub	31	14
- CS Constantine	31	14
4.Afak Relizane	26	14
5.ASE Alger Centre	25	13
6.CR Belouizdad	24	14
7. AS Evasion Béjaïa	8	14
8.M. Zibane Biskra	6	14
9 .USF Béjaïa	5	14
- Athlétic Guelma	5	13.

CÔTE D'IVOIRE La CAN 2023 rapporte un bénéfice de 80 millions de dollars à la CAF

La Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN 2023), tenue du 13 janvier au 11 février en 2024 en Côte d'Ivoire, a rapporté un bénéfice de 80 millions de dollars à la Confédération africaine de football (CAF), ont indiqué les médias sportifs locaux.

"On a gagné plus de 80 millions de dollars. C'est ça, le bénéfice. Si on regarde les éditions précédentes, on a gagné à peu près quatre millions.

Donc on est passé à 80 millions et une grande partie de cet argent va aux 54 pays pour développer le football", a dit le président de la CAF Patrice Motsepe, dans un entretien accordé à des journalistes. Selon lui, la CAN 2023 en Côte d'Ivoire a été le plus rentable de l'histoire.

"Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Mais ça ne peut être rentable que si la qualité du football africain est enthousiasmante", a souligné le président de la CAF.

Il a fait noter que son objectif est de donner à l'avenir plus d'argent aux pays africains. La 34^e édition de la CAN qui s'est déroulée en Côte d'Ivoire a été remportée par le pays hôte.

CHAMPIONNAT AFRICAINE DE FOOTBALL SCOLAIRE 2024 Zanzibar accueillera la phase finale en mai prochain (CAF)

La phase finale de l'édition 2024 du Championnat africain de football scolaire se déroulera à Zanzibar, archipel touristique situé à la périphérie de la Tanzanie, a indiqué la Confédération africaine (CAF).

Les équipes qualifiées pour la deuxième saison de la plus grande compétition de football dédiée aux écoliers en Afrique se déroulera du 21 au 24 mai, au stade Amaan, une enceinte entièrement rénovée, pour l'occasion, précise l'instance africaine dans un communiqué publié sur son site officiel.

Dr Motsepe, le président de la CAF, et plusieurs légendes du football africain assisteront à cette compétition qui mettra en lumière les champions zonaux de cette catégorie d'âge.

Ce championnat dédié aux jeunes écoliers de moins de 15 ans est une première dans le monde du football. Seuls les garçons et filles âgés de moins de 15 ans peuvent participer.

S'appuyant sur le succès de son édition inaugurale, cette saison a vu une augmentation de 40% de la participation, avec 804 480 jeunes garçons et filles issus de 28 862 écoles et venant de 44 pays, affirme la même source.

Les vainqueurs des compétitions masculines et féminines recevront chacun 300 000 USD, les finalistes 200 000 USD, tandis que les médaillés de bronze remporteront chacun 150 000 USD.

Des dons offerts par la Fondation Motsepe en partenariat avec la CAF, qui seront utilisés pour des projets de développement dans les écoles.

LIGUE 1 MOBILIS (24^eJ) L'ESS rate le coche, le JSS puissance 6

L'ES Sétif a raté une belle occasion de se rapprocher du podium, en se contentant d'un nul en déplacement face à l'US Biskra (2-2) alors qu'elle menait au score (2-0), tandis que la JS Saoura a réalisé un véritable récital offensif à la maison face à la lanterne rouge l'US Souf (6-0), à l'occasion de la première partie de la 24^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputée vendredi.

Les Sétiens qui espéraient revenir avec le gain du match face à une équipe de Biskra en proie au doute, croyaient faire le nécessaire en menant au score (2-0) au bout de 17 minutes de jeu, grâce à Zaâmoum (9e) et Jiddou (17e).

Les joueurs de l'entraîneur Mounir Zeghdoud sont revenus de loin en réduisant d'abord le score par Ouannas (30e), avant que le même joueur ne surgesse en seconde période pour égaliser (62e) et signer le doublé.

Un résultat qui compromet sérieusement les chances de l'Entente (4e, 38 pts) pour terminer la saison sur le podium et participer à une compétition continentale, puisque les Sétiens accusent quatre points de retard sur le troisième le CR Belouizdad, ce dernier compte deux matches en moins.

De son côté, l'USB met fin à un triste bilan de deux revers de rang, dont l'élimination concédée en 1/4 de finale de la Coupe d'Algérie face à l'USM Alger (1-3).

Le MC El-Bayadh a renoué avec la gagne en s'imposant notamment face à l'USM Khencela (1-0).

Benzid a survécu à la 21^e minute pour offrir une précieuse victoire aux siens, qui les rapprochent davantage du maintien.

En revanche, l'USMK continue de manger son pain noir et aligne une quatrième défaite de rang.

Les coéquipiers de Sid Ali Lamri n'ont engrangé qu'un seul petit point lors des cinq derniers matchs en championnat.

Au sud du pays, la JS Saoura n'a pas fait dans la dentelle en atomisant à Béchar à lanterne rouge l'US Souf (6-0), et renoue ainsi avec la victoire, une se-

maine après la défaite concédée à Sétif (2-1). Dans un véritable festival offensif auquel a participé Rebbouh (9e, c.s.c.), Amrane (24e), Saâdi (43e), Souibaâh (50e), Hadadou (79e) et Amieur (88e), la formation de la JSS a réalisé une belle opération en rejoignant la première partie du tableau (7e, 33 pts).

Un succès du ES Ben Aknoun (14e, 23 pts) samedi à la maison face à la JS Kabylie (16h00), scellera définitivement le sort de l'USS parmi l'élite, et sera mathématiquement reléguée en Ligue 2 amateur année après son accession.

Cette 24^e journée se poursuivra samedi, avec notamment au menu le match du leader le MC Alger (1e, 53 pts) à domicile face au Paradou AC (5e, 35 pts) à 20h00.

Dans le bas du tableau, l'ASO Chef (12e, 27 pts), privée de son public (huis clos oblige), recevra un concurrent direct pour le maintien : le NC Magra (13e, 26 pts).

Le MC El-Bayadh a renoué avec la gagne en s'imposant notamment face à l'USM Khencela (1-0).

MC El-Bayadh 1 : Benzid (21e) USM Khencela 0

JS Saoura 6 : Rebbouh (9e, c.s.c.), Amrane (24e), Saâdi (43e), Souibaâh (50e), Hadadou (79e), Amieur (88e) US Souf 0

US Biskra 2 : Ouannas (30e, 62e) ES Sétif 2 : Zaâmoum (9e), Jiddou (17e)

pts), dans un rendez-vous "à six points". Enfin, le match CS Constantine-USM Alger a été reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement du club algérois en Coupe de la Confédération africaine (CAF).

Les résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement à l'issue des rencontres de la 24^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputées vendredi, devant se poursuivre samedi et dimanche :

Vendredi, 26 avril :

MC El-Bayadh - USM Khencela 1-0
JS Saoura - US Souf 6-0
US Biskra - ES Sétif 2-2

Samedi, 27 avril :

ASO Chlef - NC Magra 16h00
Huis clos
ES Ben Aknoun - JS Kabylie 16h00
MC Alger - Paradou AC 20h00

Dimanche, 28 avril :

MC Oran - CR Belouizdad 19h00
Reportée :
CS Constantine - USM Alger

Classement :

	Pts	J
1). MC Alger	53	23
2). CS Constantine	43	23
3). CR Belouizdad	42	22
4). ES Sétif	38	24
5). Paradou AC	36	23
6). USM Alger	35	20
7). JS Saoura	33	24
8). US Biskra	32	24
9). MC El Bayadh	31	24
10). JS Kabylie	30	22
11). USM Khencela	28	23
12). ASO Chlef	27	23
13). NC Magra	26	23
14). ES B. Aknoun	23	22
15). MC Oran	19	22
16). US Souf	7	24.

FOOT

Aramco et la FIFA annoncent un partenariat mondial

La société saoudienne Aramco, l'un des leaders mondiaux du secteur de l'énergie intégrée et des produits chimiques, a signé un partenariat de quatre ans avec la FIFA, devenant ainsi un partenaire mondial majeur de l'instance internationale, avec des droits couvrant plusieurs événements dont les très attendues Coupe du Monde 2026 et le mondial féminin 2027.

L'accord, qui court jusqu'à fin 2027, repose sur un engagement commun en faveur de l'innovation et du développement, et combinerà la portée mondiale unique du football avec la position reconnue d'Aramco en tant que leader historique de l'innovation et de l'engagement communautaire, précise un communiqué de la FIFA publié sur son site officiel.

Grâce à ce partenariat, Aramco et la FIFA ont l'intention d'utiliser le pouvoir du football pour créer des initiatives sociales d'envergure dans le monde entier.

Selon la même source, Aramco entend également collaborer avec la FIFA autour de l'innovation, en identifiant les opportunités de déployer

son expertise et ses technologies au service de l'organisation d'événements footballistiques d'ampleur internationale.

Cela inclut notamment la mise en place de moyens innovants permettant de renforcer les interactions avec les amateurs de football lors des événements de la FIFA.

Gianni Infantino, Président de l'instance dirigeante, a déclaré à cette occasion : "Nous sommes ravis d'accueillir Aramco dans la grande famille des partenaires mondiaux de la FIFA."

Ce partenariat aidera la FIFA à organiser avec succès ses compétitions phares au cours des quatre prochaines années et, comme tous nos autres accords commerciaux, il nous permettra de soutenir encore davantage nos 211 associations membres à travers le monde." Amin H.

Nasser, PDG d'Aramco, a déclaré de son côté : "A travers ce partenariat avec la FIFA, nous souhaitons contribuer au développement du football et exploiter le pouvoir de ce sport pour améliorer les conditions de vie dans le monde entier."

CANADA MOURINHO APPROCHÉ

Sans club depuis son départ de l'AS Rome en janvier dernier, José Mourinho compte entraîner la saison prochaine. Mais ce ne sera pas en tant que sélectionneur du Canada. Selon The Standard, la sélection nord-américaine a approché le Portugais pour lui proposer le poste, mais il a repoussé rapidement cette proposition. Le "Special One" attend visiblement un prétendant plus huppé.

REAL MADRID

COURTOIS POURRA REJOUER CETTE SAISON

Victime d'une rupture du ligament croisé antérieur du genou gauche en août, puis d'une rechute au mois de mars qui a nécessité une nouvelle opération du genou, le gardien Thibaut Courtois (31 ans) va pouvoir rejouer cette saison. L'entraîneur du Real Madrid Carlo Ancelotti a donné de bonnes nouvelles concernant son portier belge.

"Il va bien. Je pense qu'il sera disponible pour voyager avec nous la semaine prochaine (à Munich pour la demi-finale aller de Ligue des Champions) et qu'il pourra jouer contre Cadix (le 4 mai en championnat)", a indiqué le coach merengue en conférence de presse.

Le Diable Rouge pourra, si tout se passe bien, disputer l'Euro en Allemagne avec sa sélection.

DORTMUND SANCHO N'EST PAS À 100%

Après une première partie de saison quasi blanche à Manchester United, l'ailier Jadon Sancho (24 ans, 11 matches et 1 but en Bundesliga cette saison) s'est relancé en prêt au Borussia Dortmund, son ancien club. A la veille du match de Bundesliga face au RB Leipzig et à l'approche de la demi-finale aller de Ligue des Champions contre le PSG, l'entraîneur du BVB Edin Terzic s'est exprimé en conférence de presse sur la forme de l'international anglais, qui n'est pas encore à 100% de sa forme.

"Jadon Sancho et moi-même constatons qu'il n'est pas encore au maximum de ses capacités. Mais c'est tout à fait normal pour nous. Nous le savions aussi, et nous en avons bien sûr tenu compte lorsque nous avons décidé de le faire revenir. Mais nous savons qu'il est capable d'atteindre ce maximum très rapidement. La question est de savoir s'il est possible de le faire tous les trois jours. Mais nous voyons Jadon faire quelque chose à chaque entraînement qui montre son talent extraordinaire. Et nous voyons à quel point il traite les sujets avec assiduité et à quel point il y travaille dur", a expliqué le coach des Marsupiaux.



MILAN

LOPETEGUI EN POLE

Julen Lopetegui pourrait bien devenir le prochain entraîneur du Milan AC. Selon La Gazzetta dello Sport, l'Espagnol est désormais en pole pour succéder à Stefano Pioli sur le banc des Rossoneri à l'issue de la saison. Libre depuis son départ de Wolverhampton l'été dernier, le technicien a convaincu le propriétaire du club lombard, Gerry Cardinale, lors d'un récent entretien. Il n'y a encore rien de signé, mais les discussions sont désormais très avancées.

Pour rappel, le Milan AC a aussi coché les noms de Paulo Fonseca (Lille), Christophe Galtier (Al-Duhail), Domenico Tedesco (Belgique) et Marcelo Gallardo (Al-Ittihad).

CHELSEA POCHETTINO : "TOUS RESPONSABLES"

Eliminé de la League Cup par Manchester City (0-1) samedi puis giflé par Arsenal (0-5) mercredi en Premier League, Chelsea traverse une saison décidément bien difficile. De plus en plus critiquée, l'entraîneur des Blues Mauricio Pochettino estime que l'ensemble du groupe est responsable des mauvais résultats.

"Il semble que je sois le seul à devoir faire mes preuves. C'est toujours l'entraîneur qui doit prouver qu'il mérite d'être là la saison prochaine. Nous sommes tous responsables de la situation et nous devons tous prouver que nous méritons d'être ici la saison prochaine", a lancé le technicien argentin en conférence de presse.



BARCELONE ANSU FATI VEUT CONVAINCRE XAVI

Prêté sans option d'achat à Brighton l'été dernier, Ansu Fati (21 ans, 17 apparitions et 2 buts en Premier League cette saison) n'en a pas profité pour se relancer. L'attaquant lié au FC Barcelone jusqu'en 2027 reste loin de son meilleur niveau et n'est toujours pas débarrassé de ses pépins physiques.

Pas de quoi affecter la confiance du Blaugrana. D'après le quotidien Sport, Ansu Fati veut revenir au Barça et croit fermement en ses chances de s'y imposer. L'international espagnol n'a que son club formateur en tête et s'estime capable de convaincre l'entraîneur Xavi pendant la préparation estivale.

Reste à savoir ce qu'en pense la direction, toujours en difficulté dans la gestion de la masse salariale.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la S.A.R.L.
DK NEWS

Gérant
Fayçal Laouar

Directeur de publication
Smail Oulebsir

Directeur de la rédaction

Smail Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : <http://www.dknews-dz.com>

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TEL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

MOUVEMENT PARTIEL OPÉRÉ DANS LE CORPS DES WALI Merad préside la cérémonie d'installation

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a présidé, samedi à Alger, la cérémonie d'installation des walis suite au mouvement partiel opéré récemment dans ce corps par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le président de la République avait opéré, mercredi, un mouvement partiel dans le corps des walis portant mutation de M. Mustapha Aghamini, wali de Ouargla, à la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, de M. Abdellah Filali, wali de Ain Defla, à la wilaya de Ouargla, de M. Aissa Aziz Bouras, wali de Ouled Djellal, à la wilaya de Ain Defla, et de M. Abderrahmane Dehimi, wali de Bordj Badji Mokhtar, à la wilaya de Ouled Djellal.

M. Merad a précisé, à cette occasion, qu'au terme de cette cérémonie d'installation, chaque wali "rejoindra son nouveau poste", affirmant que "toutes les wilayas du pays sont importantes et connaissent une dynamique de développement qui dénote les progrès réalisés par l'Algérie". Le ministre de l'Intérieur a



instructi les walis fraîchement installés avec les citoyens, le mouvement à l'effet d'être en contact quotidien associatif et les autorités locales".

CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN ALGÉRIE 4,1% en 2023

L'Algérie a réalisé une croissance économique de 4,1% en 2023, a annoncé samedi le ministre des Finances, Laaziz Faid, attribuant ce taux à la performance robuste de plusieurs secteurs économiques nationaux.

S'exprimant lors d'une conférence de presse, animée au siège du ministère, sur les conclusions des Réunions de printemps 2024 du Groupe de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI), auxquelles il avait pris part la semaine dernière à Washington (Etats-Unis), à la tête d'une délégation de son département ministériel, M. Faid a précisé que "l'économie algérienne a réalisé une croissance de 4,1% en 2023", ce qui "correspond presque aux prévisions du FMI", a-t-il dit.

Cette croissance résulte de la performance robuste de



plusieurs secteurs économiques nationaux, a estimé M. Faid, mettant en avant les bons indicateurs réalisés grâce aux efforts consentis par les pouvoirs publics".

Il a, dans ce cadre, indiqué que le solde de la balance des paiements avait affiché un excédent de 6,53 milliards USD

en 2023 et que les réserves de change avaient progressé de 61 milliards USD en 2022 à 69 milliards USD en 2023, soit l'équivalent de 16 mois d'importations de marchandises.

Les exportations, quant à elles, ont reculé à 49 milliards USD en 2023, contre 56 milliards USD en 2022, sous l'effet

de la baisse des prix du pétrole sur les marchés internationaux, a ajouté le ministre, faisant état d'une dette publique quasi stable ne dépassant pas 48% du PIB en 2023.

S'agissant de l'inflation, M. Faid a fait savoir qu'elle avait enregistré un ralentissement du fait de la baisse des prix des produits frais, soulignant que les pouvoirs publics s'employaient à stabiliser l'indicateur de l'inflation.

Il a affirmé que ces résultats avaient été évalués de manière positive par la Banque mondiale et le Fond monétaire international, ce qui atteste, a-t-il dit, de "l'efficacité de la politique économique nationale".

Pour 2024, le ministre des Finances prévoit une croissance économique de 3,8%, soutenue par l'augmentation des dépenses publiques.

HABITAT

Le projet de loi sur la promotion immobilière tiendra compte de l'organisation du marché locatif en Algérie (ministre)

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a affirmé, jeudi à Alger, que le projet de loi modifiant la loi sur la promotion immobilière, en cours d'examen au niveau de la Secrétariété générale du gouvernement (SGG), tiendrait compte de la préoccupation liée à l'organisation et à la promotion du marché locatif en Algérie.

Lors d'une séance consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, le ministre a précisé que le projet de la nouvelle politique de logement devrait orienter et accompagner les promoteurs immobiliers vers l'investissement dans le Logement locatif, à travers le projet de loi modifiant la loi sur la promotion immobilière.

Concernant le dossier de location de logements, une des alternatives qui s'impose avec



force pour réduire la demande sur le logement, le ministre a indiqué que "la problématique posée ne saurait être traitée que dans le cadre d'une approche exhaustive", soulignant que le projet de la nouvelle politique de logement était à même de concrétiser plusieurs étapes liées à la garantie d'accès au logement, pas nécessairement par la propriété, tout en préservant le principe d'accès à un logement décent comme priorité absolue, conformément au 28^e engagement du président de la République. Pour ce faire, il sera question de favoriser la promotion immobilière privée destinée à la location avec des avantages fiscaux au profit des promoteurs, consacrer le principe de non-cession des logements, encourager la mobilité d'un logement à un autre en fonction du revenu mensuel des ménages,

promouvoir le marché locatif et protéger les propriétaires, par la législation, afin de proposer les logements inoccupés à la location. Le ministre a rappelé que "le parc immobilier est, essentiellement, composé du Logement public locatif "LPL" (1.538.000 unités) dont le financement est entièrement à la charge du Trésor public, et du Logement sous la formule location-vente "AADL" (plus de

811.000 unités), subventionné par l'Etat.

Durant la période allant de 2020 à 2024, 1.246.000 logements ont été livrés, dont plus de 404.000 LPL et plus de 427.000 logements AADL, soit 67% du parc livré, selon M. Belaribi qui a estimé que ces réalisations avaient impacté positivement les prix du loyer au niveau national et contribué grandement à la régulation du marché locatif.

PALESTINE Gaza: le bilan de l'agression sioniste s'élève à 34.356 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza s'est alourdi à 34.356 martyrs et 77.368 blessés depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué vendredi les autorités palestiniennes de la Santé.

Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 5 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Gaza, faisant 51 martyrs et 75 blessés.

Les autorités palestiniennes de la Santé ont également indiqué que nombre de victimes palestiniennes se trouvent encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

SONATRACH Signature d'un protocole d'entente avec la société omanaise OQ Exploration & Production



Le groupe Sonatrach a signé, à Mascate (Sultanat d'Oman), un protocole d'entente (MoU), avec la société omanaise OQ Exploration & Production, portant lancement de discussions sur les opportunités de coopération dans les activités d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures, a-t-il indiqué dans un communiqué.

La cérémonie de signature s'est déroulée, hier mercredi, en présence du PDG du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, ainsi que le directeur exécutif d'OQ Exploration & Production, Ahmed Al-Azawi, a précisé la même source. "Ce protocole permettra à Sonatrach et à OQ Exploration & Production, d'engager des discussions qui porteront sur les opportunités de coopération dans les activités d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures", est-il indiqué dans le communiqué.

La signature de ce MoU confirme "les ambitions de Sonatrach de développer la coopération à l'international dans le secteur Oil & Gas et dans le secteur des énergies nouvelles, ainsi que de renforcer davantage le partenariat avec les sociétés omanaises à travers l'échange mutuel d'expériences et d'expertise", ajoute-t-on. La société OQ Exploration & Production est l'une des filiales de OQ Global Integrated Energy Company dans le Sultanat d'Oman, opérant dans le secteur de l'énergie, avec une forte présence dans 17 pays.

Ses activités couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis l'exploration et la production de pétrole et de gaz, en passant par le raffinage et la pétrochimie, jusqu'aux produits finis, leur distribution et leur commercialisation dans plus de 80 pays du monde, a-t-on souligné de même source.

APS